



RAPPORT FINANCIER 2017

CHIFFRES CLÉS AU 31.12.2017

KCHF	2013	2014	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires net	501 795	519 456	509 716	512 638	514 739
Résultat d'exploitation (EBIT)	31 859	38 697	42 263	44 200	37 863
en % du chiffre d'affaires	6.3%	7.4%	8.3%	8.6%	7.4%
Résultat consolidé	26 085	31 482	34 797	36 488	30 105
en % du chiffre d'affaires	5.2%	6.1%	6.8%	7.1%	5.9%
Bénéfice par action	4.48	5.25	5.80	6.08	5.02
Fonds propres	88 470	93 662	96 688	100 587	96 564
en % du total du bilan	42.5%	43.2%	41.9%	44.4%	45.0%
Flux de trésorerie résultant des opérations d'exploitation	28 384	27 581	38 453	36 885	26 698
Nombre de collaborateurs (ETP)	2 876	2 907	3 007	2 995	3 011

Chiffres selon Swiss GAAP RPC



3011 collaborateurs en Suisse,
dont 680 apprenants

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du Groupe Burkhalter	3
Rapport aux actionnaires	4
Rapport annuel	6
Gouvernance d'entreprise	8
Structure du Groupe et actionnariat	8
Structure du capital	10
Conseil d'administration	12
Direction générale	15
Rémunérations, participations et prêts	16
Droits de participation des actionnaires	17
Prises de contrôle et mesures de défense	18
Organe de révision	18
Politique d'information	19
Rapport de rémunération	20
Rapport de l'organe de révision	24
Comptes consolidés du Groupe Burkhalter	25
Bilan consolidé	26
Compte de résultat consolidé	28
Mouvements de fonds propres consolidés	29
Tableau des flux de trésorerie consolidés	30
Annexe aux comptes consolidés	31
Rapport de l'organe de révision	64
Comptes annuels de Burkhalter Holding SA	65
Bilan	66
Compte de résultat	68
Annexe	69
Proposition concernant l'affectation du bénéfice de l'exercice	73
Rapport de l'organe de révision	74



RAPPORT 2017

Groupe Burkhalter

Rapport aux actionnaires	4
Rapport annuel	6
Gouvernance d'entreprise	8
Structure du Groupe et actionariat	8
Structure du capital	10
Conseil d'administration	12
Direction générale	15
Rémunérations, participations et prêts	16
Droits de participation des actionnaires	17
Prises de contrôle et mesures de défense	18
Organe de révision	18
Politique d'information	19
Rapport de rémunération	20
Rapport de l'organe de révision	24

COMME PRÉVU, L'ACHÈVEMENT DU PROJET DU GOTHARD A GREVÉ LE RÉSULTAT

Le Groupe Burkhalter a bouclé l'exercice 2017 sur un résultat consolidé de CHF 30.1 millions, soit une baisse de 17.5% par rapport à l'exercice précédent (CHF 36.5 millions). Ce recul était prévisible et résulte principalement de la fin du projet du Gothard. À cela s'ajoute que les concurrents se livrent une guerre des prix incompréhensible, à laquelle le Groupe Burkhalter ne peut pour l'instant pas non plus totalement se soustraire. Il en résulte que la marge 2017 s'inscrit en léger retrait par rapport à l'exercice précédent, y compris abstraction faite du projet du Gothard.

La pression sur les prix observée dans la branche pourrait également réduire les marges en 2018. Dans ce contexte de marché, où les prix baissent malgré une demande excédentaire, le Groupe Burkhalter a décidé de se concentrer sur un chiffre d'affaires qualitatif, cette stratégie se révélant la plus prometteuse pour un succès durable.

La très bonne situation financière de l'entreprise amène le Conseil d'administration à proposer à l'assemblée générale le versement d'un dividende de CHF 5.00 par action (CHF 5.50 l'exercice précédent).

Vu l'état actuel du marché, la direction du Groupe Burkhalter table, pour 2018, sur une bonne marge EBIT pour le secteur d'env. 6% (2017 hors projet du Gothard: 7%).

Le bénéfice par action devrait de ce fait s'inscrire à la baisse.

Chers actionnaires,

Le Groupe Burkhalter a bouclé l'exercice 2017 sur des résultats inférieurs à ceux de 2016. Ce recul résulte principalement de l'achèvement du projet du Gothard. Le bénéfice par action se chiffre à CHF 5.02 (CHF 6.08 l'exercice précédent, soit une baisse de 17.4%), le résultat d'exploitation (EBIT), à CHF 37.9 millions (CHF 44.2 millions l'exercice précédent, soit une baisse de 14.3%), le résultat consolidé, à CHF 30.1 millions (CHF 36.5 millions l'exercice précédent, soit une baisse de 17.5%). Le chiffre d'affaires a légèrement progressé et s'inscrit à CHF 514.7 millions (CHF 512.6 millions l'exercice précédent).

La dernière acquisition en date est Bieri Elektrotechnik AG

Le 9 janvier 2017, nous avons acquis le dernier membre en date du Groupe, la société Bieri Elektrotechnik AG à Uetendorf/Thoune (BE), spécialisée dans la construction d'ensembles d'appareillage et filiale de CM Bieri Holding AG à Zäziwil. À la fin de l'exercice 2017, le Groupe Burkhalter rassemble ainsi 45 entreprises d'installation électrique indépendantes possédant 99 implantations un peu partout en Suisse. La croissance externe par le rachat ciblé de nouvelles entreprises suisses d'électrotechnique reste un pilier important de la stratégie du Groupe.

Vente de la participation de 50% dans Alpiq Burkhalter Technik AG

Dans le souci de nous concentrer sur notre cœur de métier, l'électrotechnique pour bâtiments, et après avoir bouclé les travaux d'installation électrotechnique en rapport avec la construction du tunnel de base du Gothard, nous avons vendu, le 22 décembre 2017, notre participation de 50% dans Alpiq Burkhalter Technik AG à notre partenaire de joint-venture Alpiq InTec SA.

Proposition de dividende

Le Conseil d'administration du Groupe Burkhalter propose à l'assemblée générale le versement d'un dividende de CHF 5.00 par action (CHF 5.50 l'exercice précédent).

Recul de la marge en 2018 à chiffre d'affaires plus ou moins égal

La pression sur les prix au sein de la branche s'est encore accrue malgré une demande toujours excédentaire. Le Groupe Burkhalter ne peut pas totalement échapper à cette situation. Vu l'état actuel du marché, la direction du Groupe Burkhalter table, pour 2018, sur une bonne marge EBIT pour le secteur d'env. 6% (2017 hors projet du Gothard: 7%). Le bénéfice par action devrait de ce fait s'inscrire à la baisse.

Des remerciements tout particuliers pour les collaborateurs

Si le rendement 2017 est nettement supérieur à la moyenne du marché et devrait le rester en 2018, nous le devons en très grande partie à nos quelque 3000 collaborateurs, qui donnent chaque jour le meilleur d'eux-mêmes.



Gaudenz F. Domenig
Président du Conseil d'administration



Marco Syfrig
CEO et délégué du Conseil d'administration

Zurich, le 6 avril 2018

RAPPORT ANNUEL

1. Marche générale des affaires

Le Groupe Burkhaltel est leader de marché dans le domaine des prestations électrotechniques pour bâtiments (bâtiments résidentiels et non résidentiels et ouvrages d'infrastructure).

Au sens large du terme, l'électrotechnique relève des domaines de l'électricité et/ou des systèmes de commande de machines et installations électriques. L'électrotechnique débute à la centrale électrique et englobe tous les processus jusqu'aux systèmes de commande de machines et d'installations électriques chez le consommateur final. Le Groupe Burkhaltel se concentre sur l'électrotechnique pour bâtiments (tous types de bâtiments, ouvrages d'infrastructure compris). Le Groupe Burkhaltel exclut de son éventail de prestations l'aspect réseau, donc le transport de l'énergie jusqu'au lieu de consommation (bâtiments).

Le Groupe Burkhaltel fournit ses prestations à travers 45 sociétés juridiquement autonomes possédant 99 implantations en Suisse. En 2017, le nombre moyen d'emplois à temps plein s'est élevé à 3011 collaborateurs (3038 l'exercice précédent), dont 680 apprenants (686 l'exercice précédent), répartis dans toute la Suisse.

Le chiffre d'affaires du Groupe Burkhaltel a pu être légèrement augmenté. Une nouvelle croissance du chiffre d'affaires est tout à fait possible dans le futur si nous devons procéder à de nouvelles acquisitions, qui feraient comme toujours l'objet d'une analyse au cas par cas. Le bénéfice par action du Groupe Burkhaltel a essuyé un recul de 17.5% en 2017 (hausse de 4.8% l'exercice précédent). Cette baisse résulte pour l'essentiel de la diminution des produits d'Alpiq Burkhaltel Technik AG.

Depuis l'entrée en Bourse en 2008, nous avons procédé à 19 acquisitions. Le dernier membre en date du Groupe est la société CM Bieri Holding AG à Zäziwil, ainsi que sa filiale, Bieri Elektrotechnik AG à Uetendorf/Thoune (BE), spécialisée dans la construction d'ensembles d'appareillages. La croissance par des acquisitions ciblées d'entreprises d'électrotechnique restera, dans le futur, l'une des clés de voûte de notre stratégie.

2. Évaluation des risques

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe Burkhaltel a introduit un processus de gestion des risques dans l'ensemble du Groupe. Vu la nature de ses activités, le Groupe Burkhaltel est soumis à différents risques financiers, tels que le risque de défaut de paiement, le risque de marché (risque de change et de taux) et le risque de liquidité.

Le risque de défaut de paiement est le risque de voir un client ne pas respecter ses engagements contractuels et est lié essentiellement aux créances résultant de livraisons et de prestations, aux créances résultant de travaux en cours et aux liquidités.

Le risque de marché fait référence aux fluctuations des prix du marché, comme les cours de change et les taux d'intérêt. Le Groupe Burkhaltel n'est soumis que dans une très faible mesure aux risques de change et de taux.

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe Burkhaltel ne puisse honorer ses engagements financiers à l'échéance. C'est pourquoi la liquidité fait l'objet d'une surveillance permanente. Le Groupe Burkhaltel conserve des réserves de liquidités pour compenser les fluctuations usuelles des besoins de fonds.

Au cours de l'exercice 2017, le Conseil d'administration et la direction générale ont procédé à une évaluation des risques. Cette dernière était basée sur un profil de risque spécifique du Groupe et sur des informations qui ont été rassemblées suite à un travail de collaboration entre le Conseil d'administration et la direction générale.

Pour gérer les risques-clés identifiés, le Groupe Burkhalter a défini des mesures qui font l'objet d'un contrôle et d'une réévaluation à intervalles réguliers. Le résultat de l'évaluation des risques a été approuvé par le Conseil d'administration.

3. Carnet de commandes

Le Groupe Burkhalter dispose d'une réserve de commandes de trois à quatre mois, ce qui constitue un carnet de commandes tout à fait confortable si l'on y ajoute encore les interventions techniques à court terme. Par ailleurs, l'activité de construction et de rénovation marche bien en Suisse, ce qui se traduira par de nouvelles commandes dans le futur.

4. Activité de recherche et de développement

Vu la nature de ses activités, centrées sur les prestations électrotechniques pour bâtiments (services), le Groupe Burkhalter n'a mené aucun projet de recherche et de développement durant l'exercice écoulé.

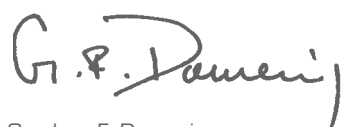
5. Événements exceptionnels

Hormis les acquisitions mentionnées en annexe, le Groupe Burkhalter n'a relevé aucun événement exceptionnel au cours de l'exercice écoulé.

6. Perspectives d'avenir

Vu l'état actuel du marché, la direction du Groupe Burkhalter table, pour 2018, sur une bonne marge EBIT pour le secteur d'env. 6% (2017 hors projet du Gothard: 7%). Le bénéfice par action devrait de ce fait s'inscrire à la baisse.

Dans l'état actuel des choses, l'activité de construction devrait rester stable en 2018, compte tenu du faible niveau des taux. La demande d'interventions techniques restera également élevée. La pression sur les marges va cependant encore s'accroître et le Groupe Burkhalter ne pourra pas totalement s'y soustraire.



Gaudenz F. Domenig
Président du Conseil d'administration



Marco Syfrig
CEO et délégué du Conseil d'administration

Zurich, le 6 avril 2018

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Sauf mention contraire expresse, toutes les données présentées ci-après s'entendent au 31 décembre 2017, date de clôture du bilan.

1. Structure du Groupe et actionariat

Structure du Groupe

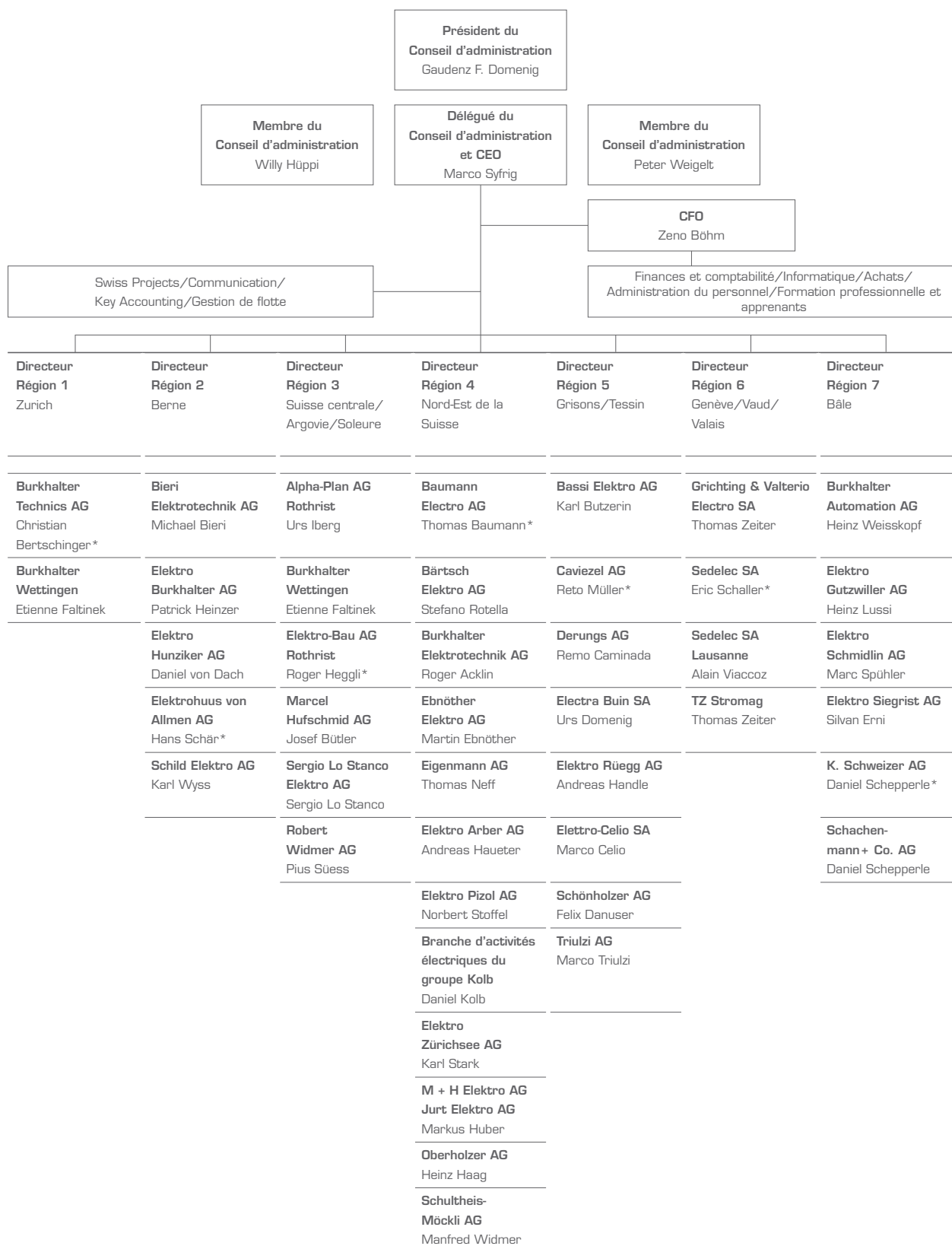
La société mère du Groupe Burkhalter, Burkhalter Holding SA, Zurich (ci-après dénommée «la société»), est cotée à la Bourse SIX Swiss Exchange, selon le Domestic Standard (symbole de valeur: BRKN; numéro de valeur: 21 225 580; code ISIN: CH0212255803); capitalisation boursière kCHF 761 165 (kCHF 821 746 l'exercice précédent). La première cotation a eu lieu le 20 juin 2008 au segment principal. Le 2 décembre 2013, le Groupe Burkhalter est passé au Domestic Standard avant de se voir attribuer le Swiss Reporting Standard le 3 août 2015. Le Groupe Burkhalter se compose de 45 sociétés opérationnelles gérées avec une grande autonomie par un directeur et disposant d'un total de 99 sites répartis dans les quatre régions de Suisse. À cela s'ajoute une succursale d'une société du Groupe, également gérée avec un haut degré d'autonomie par un directeur. À une exception près, toutes les sociétés du Groupe faisant partie du périmètre de consolidation appartiennent à 100% à Burkhalter Holding SA (voir «Participations», explication 31 de l'annexe aux comptes consolidés). Alpiq Burkhalter Technik AG, dans laquelle Burkhalter Holding SA détenait une participation de 50%, a été vendue en date du 22 décembre 2017. Cette société était consolidée par mise en équivalence, contrairement à toutes les autres sociétés du Groupe, qui sont entièrement consolidées.

La gestion opérationnelle du Groupe Burkhalter est assurée par le Chief Executive Officer (CEO). Celui-ci dirige également Burkhalter Management SA, qui fournit différentes prestations pour le Groupe Burkhalter. Le CEO est assisté par le Chief Financial Officer (CFO), qui le soutient dans la gestion de l'administration financière. Le CEO et le CFO forment ensemble la direction générale du Groupe.

Les différents directeurs dépendent directement du CEO.

Sur le plan géographique, les sociétés du Groupe sont réparties sur sept régions. Dans chaque région, un directeur est chargé de la réalisation de tâches de coordination régionales.

Alpiq Burkhalter Technik AG ne faisait pas partie de cette structure organisationnelle. Son directeur était soumis à l'autorité directe du Conseil d'administration de ladite société.



* Directeur régional

Actionnaires importants

À la date de clôture du bilan, les actionnaires individuels suivants détenaient au moins 3% des actions en circulation:

Ingro Finance SA	12.0%	717 587 actions
Gaudenz F. Domenig	10.7%	640 000 actions
Thomas Domenig	5.0%	300 000 actions
IC-E individual creative elements Holding AG	3.8%	227 000 actions

Participations croisées

Il n'y a aucune participation croisée.

2. Structure du capital**Capital**

Le capital-actions ordinaire de la société s'élève à kCHF 240 et est divisé en 5 998 149 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.04. À la clôture du bilan, 270 actions nominatives propres étaient détenues par la société elle-même ou par des sociétés du Groupe.

Indications spécifiques concernant le capital autorisé ou conditionnel

La société ne détient aucun capital conditionnel.

L'assemblée générale du 20 mai 2016 a approuvé la constitution d'un capital autorisé. Le Conseil d'administration est autorisé, à tout moment et d'ici au 20 mai 2018, à augmenter le capital-actions de la société du montant maximal de CHF 14 000 par l'émission, au maximum, de 350 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.04. Sous réserve de justes motifs, le Conseil d'administration peut exclure le droit de souscription préférentiel des actionnaires lors de l'émission de nouvelles actions nominatives. Est considéré en particulier comme un juste motif l'emploi prévu des nouvelles actions nominatives pour financer ou refinancer une acquisition.

Le Conseil d'administration fixe la date d'émission des nouvelles actions, le montant de l'émission, la nature des apports, les conditions d'exercice du droit de souscription préférentiel et la date à partir de laquelle les nouvelles actions donneront droit à dividende. Le Conseil d'administration peut émettre de nouvelles actions à l'aide d'une prise ferme par une banque ou un tiers, suivie par une offre aux actionnaires existants. Des augmentations partielles sont également autorisées. Le Conseil d'administration peut laisser s'éteindre les droits de souscription préférentiels qui n'ont pas été exercés; il peut aussi les placer aux conditions du marché, de même que les actions pour lesquelles un droit de souscription préférentiel a été accordé, mais n'a pas été exercé.

Modifications du capital

Comme l'exercice précédent, le capital du Groupe Burkhalter n'a subi aucune modification durant l'exercice 2017.

Le capital-actions de Burkhalter Holding SA a évolué comme suit au cours des cinq dernières années:

Situation au	Capital-actions en kCHF
31 décembre 2013	240
31 décembre 2014	240
31 décembre 2015	240
31 décembre 2016	240
31 décembre 2017	240

Actions et bons de participation

Le capital-actions de Burkhalter Holding SA est divisé en 5 998 149 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.04. Chaque action donne droit à une voix à l'assemblée générale et garantit les mêmes droits sociaux, y compris le droit au versement au prorata des dividendes octroyés et d'un éventuel produit de liquidation.

La société n'a émis aucun bon de participation.

Bons de jouissance

La société n'a émis aucun bon de jouissance.

Restrictions de transfert et inscriptions des nommées

Le Conseil d'administration tient un registre des actions où sont inscrits les propriétaires et les usufruitiers des actions de la société, avec mention de leur nom et adresse. Dans la relation avec la société, n'est reconnue comme actionnaire ayant le droit de vote que la personne inscrite comme propriétaire ou usufruitière dans le registre des actions. Toute demande d'autorisation de transfert doit être adressée au Conseil d'administration. L'inscription peut être refusée si l'acquéreur ne déclare pas qu'il a acquis les actions ou le droit d'usufruit en son nom et pour son propre compte.

Au cours de l'exercice sous revue, la société n'a refusé aucune inscription d'une acquisition d'actions ou d'un droit d'usufruit dans le registre des actions. Les conditions statutaires définissant les restrictions de transfert des actions de la société peuvent être levées par l'assemblée générale à la majorité simple des voix émises dans le cadre d'une modification des statuts.

Emprunts convertibles et options

La société n'a émis aucun emprunt convertible ni aucune option. Il en va de même des sociétés du Groupe.

3. Conseil d'administration

Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'administration du Groupe Burkhälter se composait des quatre membres suivants:



Gaudenz F. Domenig
Président, élu jusqu'en 2017,
né en 1956, CH

Gaudenz F. Domenig est actionnaire et membre non exécutif du Conseil d'administration de la société depuis 2000. La présidence lui a été confiée en 2003. Après des études à l'Université de Zurich (licence en droit en 1981) et à la New York University (LL.M. en 1983), il a décroché son brevet d'avocat à New York (1984), puis à Zurich (1989).

En 1989, il est entré au service du cabinet d'avocats Prager Dreifuss AG, à Zurich, duquel il est devenu avocat associé en 1992. Il est consultant pour ce cabinet depuis début 2012. Gaudenz F. Domenig est notamment président des conseils d'administration de Hockey Club Davos AG, de Schenk Bruhin AG, Sargans, et de Fanzun AG, Coire. Il est président de la Fondation Patronale de Burkhälter Holding SA et n'a jamais exercé de fonctions exécutives pour le Groupe Burkhälter. Le cabinet d'avocats Prager Dreifuss AG fournit de temps à autre des prestations pour des sociétés du Groupe Burkhälter (page 22).



Marco Syfrig
Délégué et CEO,
élu jusqu'en 2017,
né en 1960, CH

Marco Syfrig occupe le poste de CEO du Groupe Burkhälter depuis 2008. Il a été élu au Conseil d'administration à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de 2008, puis nommé délégué par le Conseil d'administration.

En sa qualité de délégué du Conseil d'administration et de CEO, Marco Syfrig est responsable de la gestion opérationnelle de la société. Il a terminé ses études de droit à Berne en 1984 et a obtenu le brevet d'avocat à Lucerne en 1986. Ensuite, jusqu'en 1997, il a travaillé chez Ernst & Young à Zurich (en tant que Partner à partir de 1993). Avec d'autres Partners d'Ernst & Young, il a fondé en 1997 la société Taxpartner AG à Zurich. En 1998, Marco Syfrig a pris une participation dans la société Highlight Communications AG, Pratteln, au sein de laquelle il a occupé les fonctions de CFO et de CEO. Entre 2004 et 2006, il a été CFO de Fumapharm AG, Lucerne, qui a été vendue à la société américaine Biogen Idec en 2006. Marco Syfrig préside le Conseil d'administration de Poenina Holding SA, cotée également à la SIX Swiss Exchange depuis 2017.



Willy Hüppi
Membre, élu jusqu'en 2017,
né en 1961, CH

Willy Hüppi est membre non exécutif du Conseil d'administration de la société depuis 2006.

Il est expert-comptable dipl. et a travaillé entre 1985 et 1993 pour Ernst & Young dans les domaines de la révision et des fusions et acquisitions. De 1993 à 1999, il a travaillé pour BZ Gruppe, Freienbach. En tant qu'associé de ce groupe, il était responsable des finances et de la comptabilité de BZ Groupe Holding ainsi que de la gestion des participations dans des entreprises et d'autres projets d'investissement. Willy Hüppi est membre du Conseil de fondation de la caisse de pension du Groupe Burkhälter, de la Fondation des Cadres de Burkhälter Holding SA et de la Fondation Patronale de Burkhälter Holding SA. En dehors de son engagement au sein du Groupe Burkhälter, il est membre du Conseil d'administration de Poenina Holding SA, cotée également à la SIX Swiss Exchange depuis 2017.



Peter Weigelt
Membre, élu jusqu'en 2017,
né en 1956, CH

Peter Weigelt est membre non exécutif du Conseil d'administration de Burkhalter Holding SA depuis 2004.

Après avoir suivi une formation pédagogique et occupé un poste de journaliste à la radio, il a dirigé le secrétariat de la section saint-galloise du PRD. Après différentes formations en cours d'emploi, il est devenu conseiller en RP RP/SSRP en tant qu'indépendant en 1988, avant de fonder plusieurs sociétés spécialisées en communication. Ainsi, en tant que CEO et président du Conseil d'administration, il a notamment hissé la société theBEEcompany AG, Tägerwilten, au rang de n° 2 du marché européen des centres d'appel après la reprise de cette dernière en 2002 et

ce, jusqu'à sa vente à Capita Plc, société cotée à la Bourse de Londres, en 2015. Parallèlement à cela, Peter Weigelt a fondé plusieurs sociétés centrées sur l'utilisation numérique des médias et plus particulièrement sur les plateformes vidéo et de streaming. Peter Weigelt siège aujourd'hui au conseil d'administration de différentes sociétés en dehors du Groupe Burkhalter. Il préside notamment les conseils d'administration de PREMIUMcommunications Holding S.A., Tägerwilten, de dfinvestors groupe, Gossau, d'ipmedia AG, Zurich, et d'ITBO Holding AG, St-Gall. De 1995 à 2006, Peter Weigelt a été conseiller national pour le canton de Saint-Gall sous les couleurs du Parti radical-démocratique (PRD).

Autres activités et interdépendances

Voir biographies succinctes des membres du Conseil d'administration.

Activités du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration et d'un éventuel conseil consultatif ne peuvent pas exercer simultanément plus de cinq autres mandats d'administrateur dans des sociétés cotées en Bourse et plus de vingt autres mandats dans des sociétés non cotées en Bourse.

Ne tombent pas sous le coup de ces restrictions les activités en tant qu'administrateur au sein de sociétés contrôlées, d'associations, d'organisations d'utilité publique, de fondations, de trusts et d'institutions de prévoyance en faveur du personnel.

Sont considérés comme des mandats les mandats exercés au sein d'organes de direction ou d'administration suprêmes d'une entité juridique et devant être inscrits au registre du commerce ou dans un registre étranger analogue.

Élection et durée du mandat

Les membres du Conseil d'administration sont élus pour un mandat d'un an lors de l'assemblée générale ordinaire, sans limitation du nombre de mandats.

Au cours de l'exercice sous revue, les quatre administrateurs de la société ont été réélus par l'assemblée générale. À l'exception de Marco Syfrig, qui occupe la fonction de CEO, aucun membre du Conseil d'administration n'exerce une fonction exécutive majeure au sein de la société.

L'assemblée générale ordinaire élit également le président du Conseil d'administration; pour l'exercice sous revue, Gaudenz F. Domenig a été élu à cette fonction. Enfin, les membres du comité de rémunération sont eux aussi élus lors de l'assemblée générale. Pour l'exercice sous revue, ont été élus en tant que membres de ce comité Gaudenz F. Domenig, Willy Hüppi et Peter Weigelt.

Aucune règle statutaire concernant la désignation du président, des membres du comité de rémunération et du représentant indépendant ne diverge des dispositions légales.

Organisation interne

Le Conseil d'administration désigne en son sein le délégué. Durant l'exercice sous revue, la fonction de délégué du Conseil d'administration a été exercée par Marco Syfrig, CEO. Le Conseil d'administration n'a désigné aucun vice-président.

Le Conseil d'administration est l'organe exécutif suprême de la société. Le règlement d'organisation et le règlement des compétences définissent le cadre d'action. Le Conseil d'administration prend les grandes décisions stratégiques et les décisions d'investissement majeures.

En règle générale, le Conseil d'administration se réunit tous les trimestres sous la direction de son président. Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a tenu quatre séances d'une durée moyenne de trois heures, auxquelles il faut ajouter trois conférences téléphoniques. Le nombre de séances et leur durée sont tout à fait adaptés au profil du Groupe Burkhalter, peu complexe et très simple dans ses structures. Tous les membres du Conseil d'administration ont participé aux séances. Le président du Conseil d'administration a été excusé lors d'une téléconférence. Outre les membres du Conseil d'administration, la règle veut que le CFO participe également aux séances et aux téléconférences dudit organe. Durant l'exercice sous revue, il a participé à toutes les séances.

Le Conseil d'administration opère comme une entité et prend ses décisions à l'unanimité dans la mesure du possible. Le Conseil d'administration est habilité à prendre des décisions quand la majorité de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. Le président vote également et sa voix est prépondérante en cas d'égalité de voix.

Le Conseil d'administration peut mettre en place des comités pour leur confier des tâches spécifiques. Mis à part le comité de rémunération imposé par la loi et constitué de Gaudenz F. Domenig, Willy Hüppi et Peter Weigelt, aucun autre comité n'a été créé durant l'exercice sous revue. Les fonctions du comité de révision et de rémunération sont assumées par le Conseil d'administration.

Compétences

Le Conseil d'administration a délégué en partie la gestion de l'entreprise à la direction générale dans le cadre d'un règlement d'organisation. Les compétences dans certains domaines sont définies par niveau hiérarchique dans le règlement des compétences. Le règlement d'organisation peut être consulté au format PDF sur le site Web de Burkhalter <http://www.burkhalter.ch/fr/revisions-investisseurs/rapports>.

Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale

Sur la base du règlement d'organisation, le Conseil d'administration a mis en place un système très étendu de surveillance et de gestion des risques liés aux activités de l'entreprise. Ce processus englobe l'identification, l'analyse, la gestion et le reporting des risques. D'un point de vue opérationnel, c'est la direction générale qui est responsable de la gestion des risques. Elle établit, à intervalles réguliers, un rapport sur les risques à l'attention du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration dispose d'une série d'instruments de surveillance et de contrôle de la direction générale:

- rapport mensuel (système d'information de gestion prenant en compte les données suivantes: chiffre d'affaires, entrées de commandes, carnet de commandes pour le mois en cours et pour l'ensemble de l'exercice en cours, en valeur cumulée, et mêmes chiffres pour l'exercice précédent; vue d'ensemble par société du Groupe avec neuf graphiques différents sur 13 périodes et résumé);

- clôtures trimestrielles;
- consolidation semestrielle;
- évaluation annuelle/approbation du budget de l'exercice;
- approbation de la stratégie du Groupe;
- rapports particuliers sur des investissements, acquisitions et partenariats d'une importance particulière.

Voir également à ce propos le point 2 «Évaluation des risques» en page 6.

Révision interne

Le Groupe Burkhalter n'a pas d'organe de révision interne.

4. Direction générale

Le Chief Executive Officer (CEO) et le Chief Financial Officer (CFO) font partie de la direction générale du Groupe Burkhalter. Le CEO est responsable de la gestion opérationnelle et le CFO, de la gestion financière. Le CEO dépend directement du Conseil d'administration et le CFO du CEO. Le CFO participe également aux séances du Conseil d'administration.

Les membres de la direction générale sont désignés par le Conseil d'administration.

Membres de la direction générale



Marco Syfrig
Délégué et CEO,
élu jusqu'en 2017,
né en 1960, CH

Marco Syfrig Pour la biographie succincte, voir point «3. Conseil d'administration» (page 12).



Zeno Böhm
CFO, né en 1973, CH

Zeno Böhm travaille au sein du Groupe Burkhalter depuis 2009. Il est devenu CFO et membre de la direction générale en mai 2010. Il est également responsable du secteur Stratégie et acquisition de nouvelles entreprises d'électrotechnique.

De 2002 à 2003, Zeno Böhm a étudié l'économie d'entreprise (HES), spécialisation Finance + Banking, à la Haute école de Lucerne. De 2010 à 2012, il a suivi des cours à l'Institut für Finanzdienstleistungen (IFZ) de Zoug, où il a décroché un Master of Advanced Studies (MAS) in Corporate Finance (CF). De 2004 à 2007, il a dirigé la société Schloss-Hotel Swiss-Chalet AG à Merlischachen, en qualité de Resident Manager. De 2008 à 2009, il a dirigé la société Park Hotel Weggis AG, Weggis, en tant que directeur adjoint. Dans ces deux fonctions, il était responsable du secteur Finances et Controlling. Entre 2005 et 2009, il a enseigné la comptabilité d'exploitation à la Schweizerische Hotelfachschule Luzern (SHL) et, de 2007 à 2009, la comptabilité d'exploitation et le financement à l'Institut für Tourismuswirtschaft à la Haute école de Lucerne. Zeno Böhm est président du conseil de fondation de la caisse de pension du Groupe Burkhalter et de la Fondation des Cadres de Burkhalter Holding SA. Il est par ailleurs membre du conseil de fondation et directeur de la Fondation Patronale de Burkhalter Holding SA, mais aussi membre du conseil de fondation de la Fondation de prévoyance de Schmidlin Holding AG et du conseil de fondation de l'institution de prévoyance en faveur du personnel du groupe Kolb Elektro. Il opère également comme expert à l'Institut für Finanzdienstleistungen, à Zoug, pour le cursus MAS Corporate Finance, et siège au comité Alumni IFZ.

Il est par ailleurs membre du conseil de fondation et directeur de la Fondation Patronale de Burkhalter Holding SA, mais aussi membre du conseil de fondation de la Fondation de prévoyance de Schmidlin Holding AG et du conseil de fondation de l'institution de prévoyance en faveur du personnel du groupe Kolb Elektro. Il opère également comme expert à l'Institut für Finanzdienstleistungen, à Zoug, pour le cursus MAS Corporate Finance, et siège au comité Alumni IFZ.

Autres activités et interdépendances

Voir biographies succinctes des membres de la direction générale.

Activités de la direction générale

Les membres de la direction générale ne peuvent pas exercer plus de cinq autres mandats dans des sociétés cotées en Bourse et plus de vingt autres mandats dans des sociétés non cotées en Bourse. Le Conseil d'administration doit approuver au préalable ces autres mandats.

Ne tombent pas sous le coup de ces restrictions les activités en tant qu'administrateur au sein de sociétés contrôlées, d'associations, d'organisations d'utilité publique, de fondations, de trusts et d'institutions de prévoyance en faveur du personnel.

Sont considérés comme des mandats les mandats exercés au sein d'organes de direction ou d'administration suprêmes d'une entité juridique et devant être inscrits au registre du commerce ou dans un registre étranger analogue.

Contrats de management

Il n'existe aucun contrat de management.

5. Rémunérations, participations et prêts

Vous trouverez les informations relatives aux rémunérations et bonifications diverses dans le rapport de rémunération en page 20.

Participations

Les membres du Conseil d'administration de la société détiennent les participations suivantes dans la société, directement ou par l'intermédiaire de sociétés affiliées:

Gaudenz F. Domenig	10.7%	640 000 actions
Marco Syfrig		voir direction générale
Peter Weigelt	0.5%	29 830 actions

Les membres de la direction générale du Groupe détiennent les participations suivantes dans la société, directement ou par l'intermédiaire de sociétés affiliées:

Marco Syfrig	0.0%	1 750 actions
--------------	------	---------------

Les membres non exécutifs du Conseil d'administration et ces sociétés affiliées détiennent au total 669 830 actions de la société (718 049 l'exercice précédent). Les membres de la direction générale détiennent 1 750 actions (30 750 actions l'exercice précédent). Ce faisant, les membres du Conseil d'administration et de la direction générale détiennent ensemble 671 580 actions, soit 11.2% du capital-actions en circulation (748 799 actions l'exercice précédent, soit 12.5% du capital-actions).

Aucune rémunération liée à l'action n'est versée aux membres du Conseil d'administration ou de la direction générale.

Prêts aux organes

La société n'accorde aucun prêt aux membres du Conseil d'administration ou d'un éventuel comité consultatif.

Les membres de la direction générale peuvent obtenir des prêts d'un montant maximum de CHF 500 000 si la marche des affaires de la société le permet.

Les prêts sont accordés, dans les grandes lignes, aux mêmes conditions que ceux octroyés aux salariés de la société.

Au cours de l'exercice sous revue et de l'année précédente, aucun prêt n'a été accordé par la société ou par des sociétés du Groupe aux membres du Conseil d'administration de la société ou aux membres de la direction générale, pas plus qu'à des proches desdits membres.

6. Droits de participation des actionnaires

Limitation et représentation des droits de vote

Les statuts ne comportent aucune limitation des droits de vote ni aucune disposition dérogeant à la loi en ce qui concerne la participation à l'assemblée générale. Chaque action donne droit à une voix à l'assemblée générale. Le droit de vote ne peut être exercé que si l'actionnaire est inscrit dans le registre des actions de la société en tant qu'actionnaire ayant le droit de vote. Les actions détenues en propre n'offrent pas le droit de vote.

Un actionnaire peut se faire représenter au moyen d'une procuration écrite, sans que la personne qui le représente doive être elle-même actionnaire. Les représentants légaux des actionnaires n'ont besoin d'aucune procuration. Les actionnaires qui ne peuvent participer à l'assemblée générale peuvent également mandater le représentant indépendant (voir «Restrictions de transfert et inscriptions des nommées», page 11).

Aucune règle statutaire régissant la participation à l'assemblée générale ne diverge des dispositions légales.

Quorums statutaires

Les statuts ne prévoient aucun quorum dérogeant aux dispositions légales concernant les décisions de l'assemblée générale.

Convocation de l'assemblée générale/établissement de l'ordre du jour

L'assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration au plus tard 20 jours avant la tenue de l'assemblée.

La convocation doit mentionner les sujets de discussion et les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé l'organisation d'une assemblée générale ou la mise à l'ordre du jour d'un sujet de discussion.

La convocation de l'assemblée générale et l'inscription à l'ordre du jour d'un sujet de discussion sont définies dans les statuts de Burkhalter Holding SA, conformément au Code suisse des obligations (art. 699 ss). Les statuts peuvent être consultés au format PDF sur le site Web de Burkhalter <http://www.burkhalter.ch/fr/relations-investisseurs/rapports>.

Inscriptions au registre des actions

Tous les actionnaires qui, à la date de l'assemblée générale ordinaire, sont inscrits au registre des actions en tant qu'actionnaires bénéficiant du droit de vote, sont autorisés à participer à l'assemblée générale. Habituellement, le Conseil d'administration rend une décision peu de temps avant l'assemblée générale ordinaire à propos des demandes d'inscription en suspens (voir «Restrictions de transfert et inscriptions des nommées», page 11).

7. Prises de contrôle et mesures de défense

Obligation de présenter une offre

Les statuts de Burkhalter Holding SA ne comportent aucune disposition en matière d'«opting out» et d'«opting up».

Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle pour les membres du Conseil d'administration et de la direction générale du Groupe Burkhalter.

8. Organe de révision

Durée du mandat et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision de la société, KPMG AG, Zurich, a été désigné pour la première fois comme organe de révision pour un mandat d'un an lors de l'assemblée générale de 2002 et reconduit dans cette fonction dans les années qui ont suivi.

Depuis 2011, Reto Benz est le réviseur responsable de la société. D'autres organes de révision contrôlent une partie des sociétés du Groupe. La loi impose un changement de réviseur responsable au moins tous les sept ans; ce changement aura lieu durant l'exercice 2018.

Honoraires des réviseurs

Pour l'exercice sous revue, l'organe de révision de la société a facturé des honoraires d'un montant total de kCHF 357 (kCHF 350 l'exercice précédent) pour l'exécution de sa mission légale de réviseur de différentes sociétés du Groupe et de réviseur du Groupe.

Honoraires supplémentaires

Au cours de l'exercice sous revue, l'organe de révision et ses éventuelles sociétés affiliées n'ont fourni aucune prestation assimilée à des services de révision, qui sortent du cadre du mandat de révision (kCHF 12 l'exercice précédent).

Instruments d'information de la révision externe

Une fois par an au minimum, le Conseil d'administration et le CEO organisent une réunion avec l'organe de révision pour discuter des résultats des contrôles effectués ainsi que des comptes annuels. Le rapport détaillé soumis au Conseil d'administration sert de base de discussion.

Au cours de l'exercice sous revue, une réunion rassemblant l'organe de révision, le président du Conseil d'administration et le CEO a été organisée.

Annuellement, le Conseil d'administration évalue le plan de révision et les grands axes de la révision tels qu'ils ont été définis. Les membres du Conseil d'administration évaluent la performance, l'indépendance et la rémunération de l'organe de révision externe, à la lumière de leur propre expérience et en se fondant sur leur capacité de jugement. Le Conseil d'administration prend connaissance du rapport détaillé de l'organe de révision externe.

9. Politique d'information

Le Groupe Burkhalter fournit aux actionnaires, clients et autres groupes d'intérêt des informations transparentes sur la société et la marche de ses affaires. Cette communication passe en premier lieu par le rapport de gestion, qui se compose de deux publications (le «Rapport financier» et le «Portrait»), mais aussi par l'assemblée générale.

Sur le site Web <http://www.burkhalter.ch/fr/relations-investisseurs/rapports>, vous trouverez les rapports de gestion des cinq dernières années, le cours actuel de l'action, des communiqués de presse et de nombreuses autres informations.

La société a pour principe d'informer le public de tout fait pouvant avoir une incidence sur les cours, conformément aux directives de la Bourse suisse SIX Swiss Exchange SA.

Prochain exercice

L'assemblée générale pour l'exercice 2018 devrait avoir lieu le 21 mai 2019. Tous les actionnaires inscrits recevront une invitation personnelle une vingtaine de jours avant la date de l'assemblée. Les actionnaires souhaitant émettre une proposition de point à mettre à l'ordre du jour doivent transmettre celle-ci au Conseil d'administration au plus tard six semaines avant la date de l'assemblée.

L'adresse de contact est la suivante:

Burkhalter Holding SA

Relations investisseurs

Elisabeth Dorigatti

Hohlstrasse 475

8048 Zurich

Téléphone 41 44 439 36 33

Fax 41 44 432 43 50

E-mail: e.dorigatti@burkhalter.ch

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION 2017

Le présent rapport est établi conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) du 20.11.2013 et comporte également les informations exigées par le chiffre 5 de l'annexe de la Directive Corporate Governance (DCG) de SIX Swiss Exchange SA.

1. Remarques liminaires

Dans le souci de garantir un maximum de transparence, le Groupe Burkhalter présente toutes les informations pertinentes relatives à la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction générale.

À l'exception de la bonification exceptionnelle, les rémunérations des membres du Conseil d'administration sont toujours versées au cours de la période sous revue, tandis que la participation au bénéfice qui revient aux membres de la direction générale n'est calculée et versée qu'après établissement des comptes annuels, donc l'année suivante.

La direction générale se compose du CEO et du CFO du Groupe Burkhalter.

2. Politique de rémunération du Groupe Burkhalter

Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration et de la direction générale doivent être conformes au marché, aux prestations fournies et aux responsabilités assumées. Elles doivent les encourager à améliorer durablement les résultats du Groupe. Le Groupe Burkhalter vise une croissance continue de son bénéfice ainsi que du bénéfice par action.

3. Principes et éléments des rémunérations

Éléments de rémunération du Conseil d'administration

Pour l'exercice de leur fonction, les membres du Conseil d'administration perçoivent une rémunération fixe ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais, toutes les deux versées en espèces. La rémunération fixe englobe le travail effectué par les membres du Conseil d'administration au sein de comités dudit Conseil, mais aussi des Conseils d'administration des sociétés du Groupe. Les rémunérations sont basées sur les fonctions du Conseil d'administration et sur le temps de travail estimé à la lumière des périodes antérieures. Elles sont proposées par le comité de rémunération, à son entière discrétion, et décidées par le Conseil d'administration.

Par ailleurs, lorsque le Groupe Burkhalter réalise un bon résultat, des versements exceptionnels uniques peuvent être effectués sur proposition du comité de rémunération et avec l'aval du Conseil d'administration.

Aucune rémunération variable ou liée à l'action n'est versée aux membres du Conseil d'administration.

Éléments de rémunération de la direction générale

Pour le travail effectué, les membres de la direction générale perçoivent une rémunération fixe annuelle garantie en espèces ainsi qu'une participation au bénéfice liée aux performances réalisées, versée là encore en espèces et pouvant atteindre au maximum 75% de la rémunération fixe annuelle garantie. Au total, la rémunération peut atteindre au maximum 175% de la rémunération fixe annuelle garantie.

Ces rémunérations variables liées aux performances, versées aux membres de la direction générale, sont basées sur la réalisation d'objectifs personnels ainsi que de l'objectif d'EBIT du Groupe. La rémunération annuelle fixe et la réalisation des objectifs sont déterminées annuellement par le Conseil d'administration. Une participation au bénéfice n'est versée que si les objectifs sont réalisés à 85% au minimum.

Par ailleurs, des participations au bénéfice uniques peuvent être versées sur proposition du comité de rémunération et avec l'aval du Conseil d'administration. Pour le CFO, une bonification exceptionnelle de kCHF 45 a été approuvée au cours de l'exercice précédent.

Les participations au bénéfice sont versées normalement au mois de mai de l'année suivante si tous les paramètres de réalisation des objectifs sont connus.

Aucune rémunération liée à l'action n'est versée aux membres de la direction générale.

Indemnités de départ

Il n'existe aucun système d'indemnités de départ et aucune indemnité de cette nature ou similaire n'a par ailleurs été versée au cours de l'exercice sous revue.

Compétences et détermination des rémunérations

Le comité de rémunération du Conseil d'administration a pour tâche de préparer la fixation des rémunérations. Chaque année, il formule les propositions pour les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la direction générale à soumettre à l'ensemble du Conseil d'administration.

Tout membre du Conseil d'administration se retire des débats au moment où sa rémunération est fixée.

Le comité de rémunération se compose de trois membres non exécutifs du Conseil d'administration. Chaque membre est élu individuellement à l'assemblée générale du Groupe Burkhalter. Le comité de rémunération est constitué actuellement de Gaudenz F. Domenig, Willy Hüppi et Peter Weigelt.

Il n'existe aucun autre comité du Conseil d'administration.

4. Rémunérations versées au Conseil d'administration (audité)

Rémunérations 2017

kCHF	Rémunérations de base	Prestations sociales	Autres prestations	Total 2017
Gaudenz F. Domenig Président du Conseil d'administration	180	27	12	219
Marco Syfrig* Délégué du Conseil d'administration	-	-	-	-
Willy Hüppi, membre du Conseil d'administration	120	18	12	150
Peter Weigelt, membre du Conseil d'administration	72	-	12	84
Total	372	45	36	453

* Voir direction du Groupe

Rémunérations 2016

kCHF	Rémunérations de base	Prestations sociales	Autres prestations	Total 2016
Gaudenz F. Domenig Président du Conseil d'administration	180	25	12	217
Marco Syfrig* Délégué du Conseil d'administration	-	-	-	-
Willy Hüppi, membre du Conseil d'administration	120	17	12	149
Peter Weigelt, membre du Conseil d'administration	72	-	12	84
Total	372	42	36	450

* Voir direction du Groupe

Durant l'exercice sous revue, la rémunération de base des membres du Conseil d'administration n'a pas varié par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe Burkhalter ne verse aucune rémunération liée à l'action.

Comme les locaux du Groupe Burkhalter ne comportent aucun bureau pouvant accueillir le président du Conseil d'administration, Prager Dreifuss AG reçoit une indemnité annuelle de kCHF 72 pour la mise à disposition de l'infrastructure requise (bureau, salle de réunion, infrastructure informatique, assistance, etc.). Cette indemnité est versée par la société de services Burkhalter Management SA et ne figure pas dans les états.

Aucune autre indemnité n'est versée.

Le Groupe Burkhalter n'a versé aucune rémunération ou indemnité à d'anciens membres du Conseil d'administration ou à des personnes proches de membres actuels ou passés du Conseil d'administration, ni durant l'exercice sous revue ni pendant l'exercice qui a précédé.

Honoraires et rémunérations supplémentaires

Au cours de l'exercice sous revue, le cabinet d'avocats au sein duquel le président du Conseil d'administration opère en tant que consultant a fourni des prestations juridiques additionnelles à la société ainsi qu'à certaines des sociétés du Groupe et facturé à ce titre des honoraires d'un montant total de kCHF 23 (kCHF 22 l'exercice précédent).

5. Rémunérations versées à la direction générale (audit)**Rémunérations 2017**

kCHF	Rémunérations de base	Bonification exceptionnelle	Participation au bénéfice	Prestations sociales	Autres prestations	Total 2017
Marco Syfrig, CEO salaire le plus élevé	444	-	167	106	12	729
Zeno Böhm, CFO	444	-	167	104	8	723
Total direction générale	888	-	334	210	20	1 452

Rémunérations 2016

kCHF	Rémunérations de base	Bonification exceptionnelle	Participation au bénéfice	Prestations sociales	Autres prestations	Total 2016
Marco Syfrig, CEO	402	–	301	120	12	835
Zeno Böhm, CFO salaire le plus élevé	390	45	292	113	8	848
Total direction générale	792	45	593	233	20	1 683

En 2017, la rémunération de base des membres de la direction générale a augmenté par rapport à l'exercice précédent et la participation au bénéfice s'est réduite de la moitié de la participation au bénéfice maximale.

Aucune rémunération liée à l'action n'est versée aux membres de la direction générale.

Durant l'exercice sous revue, le Groupe Burkhalter n'a versé aucune rémunération ou indemnité à d'anciens membres de la direction générale ou à des personnes proches de membres actuels ou passés de la direction générale.

6. Prêts et crédits (audité)

La société n'accorde aucun prêt aux membres du Conseil d'administration ou d'un éventuel comité consultatif. Les membres de la direction générale peuvent obtenir des prêts d'un montant maximum de CHF 500 000 si la marche des affaires de la société le permet.

Les prêts sont accordés, dans les grandes lignes, aux mêmes conditions que ceux octroyés aux salariés de la société.

Les comptes de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent ne comportent aucun prêt ou crédit aux membres de la direction générale.

Au cours de l'exercice sous revue, aucun prêt ou crédit n'a été accordé à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la direction générale ou encore à des personnes qui leur sont proches.

7. Approbation par l'assemblée générale

L'assemblée générale approuve les propositions du Conseil d'administration en rapport avec le montant total des rémunérations fixes et variables des membres du Conseil d'administration, de la direction générale et d'un éventuel comité consultatif pour la durée de l'exercice écoulé.

Les rémunérations approuvées par l'assemblée générale s'entendent cotisations sociales et contributions à la prévoyance professionnelle dues incluses.

Si l'assemblée générale refuse d'approuver ces rémunérations, le Conseil d'administration peut soumettre de nouvelles propositions à la même assemblée générale pour approbation. Si le Conseil d'administration ne soumet aucune nouvelle proposition ou si l'assemblée générale rejette également les nouvelles propositions, le Conseil d'administration peut convoquer une nouvelle assemblée générale.

Si le contrat conclu avec un membre du Conseil d'administration ou de la direction générale contient une clause de non-concurrence, la société peut verser au membre concerné une indemnité annuelle équivalente, tout au plus, à 50% de sa dernière rémunération annuelle pendant une période de douze mois au maximum.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LA VÉRIFICATION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BURKHALTER HOLDINGS SA, ZURICH

Le présent rapport financier est disponible en allemand, en français et en anglais. La version allemande imprimée fait foi. L'organe de révision KPMG AG a donc vérifié la version allemande du rapport de rémunération de Burkhalter Holding SA (voir version allemande imprimée en page 24).

COMPTES CONSOLIDÉS 2017

Groupe Burkhalter

Bilan consolidé	26
Compte de résultat consolidé	28
Mouvements de fonds propres consolidés	29
Tableau des flux de trésorerie consolidés	30
Annexe aux comptes consolidés	31
Rapport de l'organe de révision	64

BILAN CONSOLIDÉ

Actif

kCHF	Explications	31.12.2016	31.12.2017
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	5	6 532	6 114
Participations dans des joint-ventures		13 812	-
Placements financiers	6	5 536	4 711
Total actif immobilisé		25 880	10 825
Actif circulant			
Stocks		8 893	8 736
Créances résultant de travaux en cours	7	71 395	71 284
Créances résultant de livraisons et de prestations	8	54 489	62 355
Autres créances à court terme	9	1 935	1 960
Comptes de régularisation	9	5 523	9 308
Avoirs impôts sur le bénéfice	14	454	702
Titres		943	911
Liquidités	10	57 244	48 647
Total actif circulant		200 876	203 903
Total actif		226 756	214 728

BILAN CONSOLIDÉ

Passif

kCHF	Explications	31.12.2016	31.12.2017
Fonds propres			
Capital-actions		240	240
Réserves provenant de capitaux		3 996	4 004
Actions propres		-27	-34
Réserves provenant de bénéfices		96 378	92 354
Total fonds propres hors intérêts minoritaires	11	100 587	96 564
Intérêts minoritaires		7	4
Total fonds propres	11	100 594	96 568
Fonds étrangers à long terme			
Provisions	13	6 157	6 519
Impôts différés passifs	14	5 225	5 201
Total fonds étrangers à long terme		11 382	11 720
Fonds étrangers à court terme			
Engagements résultant de travaux en cours	7	39 340	38 755
Engagements résultant de livraisons et de prestations		22 564	15 775
Passif d'impôts sur le bénéfice	14	3 468	3 799
Autres engagements à court terme	17	12 931	12 718
Comptes de régularisation	17	36 477	35 393
Total fonds étrangers à court terme		114 780	106 440
Total fonds étrangers		126 162	118 160
Total passif		226 756	214 728

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

kCHF	Explications	2016	2017
Produits nets résultant des livraisons et prestations	18	512 638	514 739
Autres produits d'exploitation	19	3 196	3 083
Produit/vente de joint-ventures		7 007	1 938
Gains résultant de la vente d'actifs immobilisés		185	398
Total produit d'exploitation		523 026	520 158
Charges de matériel		-137 669	-138 220
Prestations de tiers		-31 119	-32 022
Charges de personnel	20	-257 727	-258 631
Autres charges d'exploitation	21	-50 215	-51 452
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)		46 296	39 833
Amortissements sur immobilisations corporelles	5	-2 096	-1 970
Résultat d'exploitation (EBIT)		44 200	37 863
Produits financiers	22	246	223
Charges financières	23	-323	-350
Résultat consolidé avant impôts sur le bénéfice (EBT)		44 123	37 736
Impôts sur le bénéfice	14+15	-7 635	-7 631
Résultat consolidé		36 488	30 105
Dont actionnaires Burkhalter Holding SA		36 484	30 103
Dont actionnaires minoritaires		4	2
Bénéfice par action (en CHF)			
- non dilué	24	6.08	5.02
- dilué	24	6.08	5.02

MOUVEMENTS DE FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

kCHF	Capital-actions	Réserves provenant de capitaux	Actions propres	Réserves provenant de bénéfices	Total hors intérêts minoritaires	Intérêts minoritaires	Total intérêts minoritaires incl.
Fonds propres au 31.12.2015	240	3 931	-275	92 784	96 680	8	96 688
Résultat consolidé	-	-	-	36 484	36 484	4	36 488
Dividende	-	-	-	-31 486	-31 486	-5	-31 491
Goodwill	-	-	-	-1 404	-1 404	-	-1 404
Rachat d'actions propres	-	-	-3 576	-	-3 576	-	-3 576
Vente d'actions propres	-	65	3 824	-	3 889	-	3 889
Fonds propres au 31.12.2016	240	3 996	-27	96 378	100 587	7	100 594
Résultat consolidé	-	-	-	30 103	30 103	2	30 105
Dividende	-	-	-	-32 985	-32 985	-5	-32 990
Goodwill	-	-	-	-1 142	-1 142	-	-1 142
Rachat d'actions propres	-	-	-3 599	-	-3 599	-	-3 599
Vente d'actions propres	-	8	3 592	-	3 600	-	3 600
Fonds propres au 31.12.2017	240	4 004	-34	92 354	96 564	4	96 568

Les réserves provenant de bénéfices incluent des bénéfices non distribuables d'un montant de kCHF 12 246. Pour plus de détails concernant les fonds propres, voir l'explication 11.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

kCHF	Explications	2016	2017
Résultat avant impôts sur le bénéfice		44 123	37 736
Amortissements	5	2 096	1 970
Bénéfice résultant de la vente d'actifs immobilisés		-185	-398
Variations provisions		-18	321
Variation correctifs de valeur		-181	-214
Produit/vente de joint-ventures		-7 007	-1 938
Versement dividende joint-ventures		12 500	12 500
Produits financiers	22	-246	-223
Charges financières	23	323	350
Variation stocks/travaux en cours		-9 090	-145
Variation créances résultant de livraisons et de prestations		2 730	-6 930
Variation autres créances à court terme et comptes de régularisation		323	-488
Variation titres/placements financiers		324	-1
Variation engagements résultant de livraisons et de prestations		-1 019	-7 028
Variation autres engagements à court terme et comptes de régularisation		1 459	-1 091
Impôts sur le bénéfice versés	14	-9 247	-7 723
Flux de trésorerie résultant des opérations d'exploitation		36 885	26 698
Acquisition d'actifs corporels	5	-2 673	-1 563
Acquisition/apport d'actifs financiers	6	-230	-392
Produits résultant de la vente d'actifs immobilisés		270	430
Vente/remboursement d'actifs financiers		538	1 454
Intérêts perçus et produits des titres		82	186
Acquisition de filiales hors liquidités reprises	2	-1 200	-1 587
Versements conditionnels/différés de prix d'achat		-150	-593
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-3 363	-2 065
Rachat d'actions propres		-3 576	-3 599
Vente d'actions propres		3 889	3 600
Intérêts versés et charges financières		-269	-241
Versements de dividendes (parts minoritaires)		-5	-5
Distribution de dividendes aux actionnaires de Burkhalter		-31 486	-32 985
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-31 447	-33 230
Augmentation/diminution nette des liquidités		2 075	-8 597
Liquidités au 1 ^{er} janvier		55 169	57 244
Liquidités au 31 décembre	10	57 244	48 647

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Principes essentiels de présentation des comptes

Généralités

Burkhalter Holding SA, qui a son siège à Zurich, est la société holding du Groupe Burkhalter. Les comptes consolidés au 31 décembre 2017 incluent les comptes de Burkhalter Holding SA et ceux de ses filiales, ainsi que les participations dans les joint-ventures.

Modifications des principes de présentation des comptes

Avec effet au 1^{er} janvier 2016, le Groupe Burkhalter avait appliqué les nouvelles règles régissant la comptabilisation du chiffre d'affaires selon les normes Swiss GAAP RPC 3 et 6. Ces nouvelles règles n'ont eu aucune influence sur la présentation du bilan et du compte de résultat consolidés.

Déclaration de conformité

Les comptes consolidés de Burkhalter Holding SA ont été établis en conformité avec l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et la législation suisse.

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes consolidés en vue de leur publication le 6 avril 2018. Ils doivent par ailleurs être approuvés par l'assemblée générale le 22 mai 2018.

Principes d'élaboration

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses, les chiffres étant arrondis au millier supérieur. Les comptes consolidés sont basés sur le principe du coût historique, à l'exception des titres de l'actif circulant, dont les valeurs actuelles font foi.

La présentation des comptes selon les normes Swiss GAAP RPC requiert de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses, et fasse preuve d'un pouvoir d'appréciation certain dans l'application des principes de présentation des comptes. Cela peut avoir une influence sur l'évaluation des produits, charges, actifs, engagements et engagements conditionnels au moment de l'établissement du bilan. Si, ultérieurement, il venait à apparaître que ces estimations et hypothèses, formulées de bonne foi par la direction au moment de l'établissement du bilan, divergent des chiffres effectifs, les estimations et hypothèses initiales seraient adaptées au cours de l'exercice pendant lequel les données se sont modifiées.

Le Groupe a appliqué de manière uniforme les principes de présentation des comptes suivants pour les exercices 2016 et 2017.

Principes de consolidation

Les filiales sont des entreprises dont Burkhalter Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote ou qu'elle contrôle d'une quelconque autre manière.

Les filiales sont consolidées à partir de la date de leur acquisition et sortent du périmètre de consolidation à la date de leur vente.

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode d'acquisition. Les fonds propres d'une société du Groupe au moment de l'acquisition ou de la fondation sont compensés avec la valeur comptable de la participation détenue par la société holding. Au moment de l'acquisition, les actifs et engagements repris de la société du Groupe sont évalués à leur valeur actuelle selon des principes uniformes pour tout le Groupe. Tout écart éventuel résultant de cette nouvelle évaluation entre le prix d'achat et les actifs nets réévalués de la société acquise est compensé directement, à titre de goodwill, avec les fonds propres.

Les participations minoritaires dans **des entreprises associées** (de manière générale des participations comprises entre 20 et 50%, dans lesquelles Burkhalter Holding SA peut exercer une influence importante, sans pour autant avoir le contrôle des sociétés concernées) ont été évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les pertes d'une entreprise associée est en principe imputée jusqu'à ce que la valeur comptable soit égale à zéro, sauf si le Groupe s'est également engagé à prendre en charge des pertes allant au-delà de la valeur comptable. Le Groupe ne détenait aucune participation dans des entreprises associées, ni en 2017 ni l'exercice précédent.

Les joint-ventures s'appuyant sur une convention contractuelle, par laquelle deux ou plusieurs parties exercent une activité économique, sont soumises à une direction conjointe sans qu'une entreprise puisse user d'une position dominante. Ces entreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les communautés de travail sont des activités menées en commun par plusieurs entreprises partenaires liées contractuellement. Les entreprises partenaires gèrent leurs activités, leurs ressources et leur savoir-faire conjointement dans le but de réaliser ensemble un ouvrage donné. Chaque entreprise partenaire assume ses propres coûts et perçoit sa part dans les produits générés par le projet conjoint.

Élimination de transactions dans le cadre de la consolidation: les actifs, engagements et transactions internes au Groupe ainsi que les bénéfices non réalisés qui en résultent sont éliminés. Les pertes non réalisées sont également éliminées, sauf s'il s'agit de dépréciations entraînant des amortissements additionnels.

Conversion

Transactions et positions en monnaie étrangère

Les positions en monnaie étrangère sont converties au cours du jour le jour de la clôture du bilan. Tous les actifs et engagements sont convertis au cours du jour de clôture du bilan. Les transactions en monnaie étrangère sont converties au cours du jour de la transaction ou au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés au compte de résultat.

Termes

Sont imputés à l'actif circulant les actifs réalisés ou consommés dans le cadre du cycle d'activité normal du Groupe ou conservés à des fins commerciales. Tous les autres actifs sont portés à l'actif immobilisé.

Sont imputées aux fonds étrangers à court terme toutes les dettes que le Groupe envisage de rembourser dans le cadre du cycle d'activité normal en utilisant les flux de trésorerie opérationnels ou qui viennent à échéance dans un délai d'un an à compter du jour de clôture des comptes. Tous les autres engagements sont imputés aux fonds étrangers à long terme.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur valeur actuelle, aussi bien lors de la première comptabilisation qu'ultérieurement. Les bénéfices et pertes résultant de la réévaluation sont inscrits dans le résultat financier.

Le Groupe ne détient aucun instrument financier dérivé.

Immobilisations incorporelles

Goodwill

Selon la Swiss GAAP RPC 30, le goodwill acquis est directement compensé par les fonds propres au moment de l'acquisition. Les effets d'une inscription théorique à l'actif sont décrits en détail dans l'annexe, avec le plan d'amortissement et les correctifs de valeur éventuels.

Autres actifs incorporels

Les logiciels achetés et développés en interne sont portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de réalisation, sous déduction des amortissements cumulés et des dépréciations éventuelles. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimée, celle-ci ne pouvant toutefois pas excéder 20 ans. Actuellement, la durée d'utilisation estimée des logiciels est de trois à cinq ans.

Les frais de développement des propres applications logicielles sont inscrits à l'actif si lesdites applications se révèlent utilisables d'un point de vue technique et commercial et si le Groupe dispose de ressources suffisantes pour les mettre en œuvre.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur éventuelles. Les éléments d'un actif immobilisé corporel présentant des durées d'utilisation différentes sont portés au bilan et amortis séparément. Les investissements ultérieurs ne sont portés à l'actif que s'ils accroissent l'avantage économique de l'actif immobilisé. Toutes les autres charges liées aux immobilisations corporelles sont portées au compte de résultat.

À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation probable, par le biais du compte de résultat.

La durée d'amortissement est de (en nombre d'années):

Bâtiments	40
Immeubles de rapport	40
Aménagements intérieurs et installations	10 (ou durée de location plus courte)
Machines et outils	5
Véhicules	5
Équipements informatiques (et logiciels standard qui y sont installés)	3

Leasing

Les contrats de leasing sont portés au bilan si, au moment de la conclusion du contrat, les risques et les avantages y afférents sont assumés principalement par le Groupe Burkhalter. Les loyers sont ventilés en montants à rembourser et charges d'intérêts selon la méthode des annuités. Les actifs loués sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les paiements effectués dans le cadre d'un leasing d'exploitation sont amortis selon la méthode linéaire pendant la durée du leasing, par le biais du compte de résultat.

Placements financiers

Les placements financiers incluent les participations minoritaires, les réserves de cotisations de l'employeur, les prêts et les autres placements financiers.

Les participations dans des sociétés dont le Groupe Burkhalter détient moins de 20% des parts et sur lesquelles il ne peut exercer aucun contrôle déterminant sont portées au bilan à leur valeur actuelle.

Les participations minoritaires et les titres pour lesquels il n'existe aucun cours de Bourse pertinent ou dont la valeur actuelle ne peut être déterminée avec fiabilité sont évalués à leur coût d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur qui pourraient se révéler nécessaires.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires.

Stocks

Les stocks comprennent du matériel d'installation général, des fournitures auxiliaires et des appareils principalement utilisés dans le cadre de nos commandes en cours et futures. Les stocks sont portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de production ou à leur valeur marchande nette si celle-ci est inférieure. La valeur marchande nette est le prix de vente moyen escompté, déduction faite des coûts de production et de vente attendus. Des correctifs de valeur sont appliqués pour les stocks difficiles à vendre et pour les stocks affichant des prix inférieurs sur le marché.

Créances et engagements résultant de travaux en cours

Les créances résultant de travaux en cours recouvrent les projets où les prestations cumulées, y compris une éventuelle contribution au résultat, dépassent les paiements déjà effectués. Si les paiements reçus sont supérieurs aux prestations cumulées fournies, y compris une éventuelle contribution au résultat, le montant est inscrit à la rubrique «Engagements résultant de travaux en cours». S'il est probable que le total des coûts d'un travail sera supérieur au total de ses produits, la perte attendue est immédiatement inscrite au compte de résultat.

Les acomptes perçus sont portés au bilan sans incidence sur le résultat. Ils sont imputés aux travaux pour lesquels ils ont été versés.

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeur pour créances non recouvrables. Des correctifs de valeur sont constitués quand des indications objectives donnent à penser que tous les montants à recevoir ne pourront pas être recouverts.

Le correctif de valeur est constitué de différents correctifs de valeur individuels pour des postes spécifiques, pour lesquels des indications objectives donnent à penser que tous les montants à recevoir ne pourront être recouverts, ainsi que de correctifs de valeur forfaitaires pour des groupes de créances présentant un profil de risque similaire. Les correctifs de valeur forfaitaires couvrent des pertes qui sont survenues mais qui ne sont pas encore connues. Les correctifs de valeur forfaitaires reposent sur des données historiques relatives aux statistiques de paiement des créances. Les correctifs de valeur forfaitaires s'élèvent à 2% des créances à recevoir résultant de livraisons et de prestations, après déduction des correctifs de valeur individuels (2% l'exercice précédent).

Dès que des indications suffisantes laissent penser qu'une créance ne sera définitivement plus recouvrée, ladite créance est directement décomptabilisée et imputée au correctif de valeur constitué à cette fin.

Titres

Les titres de l'actif circulant sont portés au bilan à leur coût d'acquisition au moment de l'achat et inscrits ensuite dans le compte de résultat à leur valeur actuelle. Dans le cas des titres cotés, cette valeur est le cours de Bourse au jour de clôture du bilan.

Les instruments financiers pour lesquels il n'existe pas de cours de Bourse ou dont la valeur actuelle ne peut être déterminée avec fiabilité sont évalués à leur coût d'acquisition, déduction faite de dépréciations éventuelles (impairment), et inscrits dans les placements financiers. Les fluctuations de la valeur de marché et les dépréciations sont inscrites au compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs sur les comptes postaux et bancaires et les placements financiers à court terme d'une durée initiale maximale de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

Dépréciations (impairment)

À chaque clôture du bilan, une analyse est effectuée pour déterminer si la valeur des actifs a diminué. Cette analyse se fonde sur les indications suggérant une dépréciation éventuelle de différents actifs. Si de telles indications existent, il est procédé à un calcul de la valeur réalisable.

Si la valeur comptable d'un actif ou du plus petit groupe d'actifs auquel cet actif est affecté dépasse la valeur réalisable, un correctif de valeur est inscrit au compte de résultat.

La valeur réalisable des créances correspond à la valeur actuelle du cash-flow futur estimé. La valeur réalisable des autres actifs est la valeur marchande nette ou la valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Les réductions de valeur sur créances sont annulées si l'augmentation de la valeur réalisable peut être associée à un événement survenu au cours d'une période postérieure à l'inscription de la réduction de valeur.

Les réductions de valeur sur les autres actifs peuvent être annulées si les estimations qui ont servi de base au calcul de la valeur réalisable ont changé et que la réduction de valeur a diminué, voire n'existe plus. L'augmentation de la valeur comptable est limitée à la valeur qui aurait été obtenue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif concerné au cours des exercices précédents.

Fonds propres

Capital-actions

Les actions font partie des fonds propres. Elles ne sont pas remboursables et il n'existe aucune garantie de dividende.

Actions propres

Les actions propres sont déduites des fonds propres à leur coût d'acquisition dans le bilan. Les achats et les ventes sont actés comme des modifications des fonds propres. Les pertes ou bénéfices sont portés aux réserves provenant de capitaux.

Provisions

Les provisions sont inscrites au bilan lorsqu'il existe des engagements d'ordre juridique ou factuel découlant d'un événement passé, lorsque des sorties de trésorerie afférentes à ces engagements sont probables et qu'il est possible d'évaluer lesdits engagements de manière fiable.

Les provisions sont escomptées si l'effet est important.

Les provisions de restructuration ne sont comptabilisées que si les coûts afférents peuvent être déterminés de manière fiable par un plan et qu'il existe un engagement correspondant sur la foi d'un contrat ou d'une communication.

Engagements financiers

Les engagements financiers sont portés au bilan à leur valeur nominale. Tout paiement conditionnel/différé de prix d'achat est évalué à la valeur actuelle à la date d'acquisition. Si le prix d'achat conditionnel est versé en espèces, toute modification de la valeur actuelle est inscrite au compte de résultat.

Prévoyance professionnelle

La plupart des sociétés du Groupe Burkhalter sont affiliées à la caisse de pension juridiquement autonome du Groupe Burkhalter ainsi qu'à des fondations collectives de sociétés d'assurance et de syndicats. Ces institutions de prévoyance sont financées par les cotisations des employeurs et des salariés.

Les effets économiques de ces institutions de prévoyance sur le Groupe Burkhalter font l'objet d'une évaluation annuelle. Un avantage économique est inscrit à l'actif si cela est autorisé et si le but poursuivi est d'utiliser la surcouverture de l'institution de prévoyance pour couvrir les charges de prévoyance futures de la société. Un engagement résultant d'institutions de prévoyance est inscrit au passif si les conditions de constitution d'une provision sont réunies. Les réserves de cotisations de l'employeur sont portées à l'actif. Les correctifs de valeur des réserves de cotisations de l'employeur et les effets bilanciaux de découverts ou de surcouvertures des institutions de prévoyance sont inscrits au compte de résultat en tant que charges de personnel.

Par ailleurs, concernant l'application de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance», nous vous invitons à consulter l'explication 12 des comptes consolidés.

Engagements résultant de livraisons et de prestations et autres engagements à court terme

Les engagements résultant de livraisons et de prestations et les autres engagements à court terme sont généralement portés au bilan à la valeur nominale.

Chiffre d'affaires et reconnaissance du chiffre d'affaires

Travaux en cours

Les travaux sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement («percentage of completion method», POC), pour autant que les conditions requises soient remplies. Dans la méthode POC, il est non seulement tenu compte du coût d'acquisition et de réalisation et d'autres charges liées au travail en cours, mais également d'un éventuel bénéfice au prorata, pour autant que la réalisation de ce bénéfice soit suffisamment sûre. Le degré d'avancement est déterminé selon la méthode «cost-to-cost».

Si le résultat, les coûts de réalisation ou l'avancement du travail en cours ne peuvent pas être évalués de manière fiable, les produits dudit travail ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts encourus qui seront probablement recouvrables. S'il est probable que le total des coûts d'un travail sera supérieur au total de ses produits, la perte attendue est immédiatement inscrite au compte de résultat.

Ventes de marchandises

En marge des chiffres d'affaires résultant de travaux en cours, des marchandises sont également vendues en petites quantités. Les chiffres d'affaires sont comptabilisés, après déduction de la taxe sur la valeur ajoutée et des notes de crédit pour retours et rabais, au moment de la transmission au client de la jouissance des marchandises vendues et des risques y afférents.

Résultat financier

Le résultat financier se compose de versements d'intérêts sur fonds étrangers, de produits d'intérêts, de produits de dividende ainsi que de bénéfices et de pertes de change.

Les charges liées aux fonds étrangers et les produits d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat au cours de la période où ils sont générés. Les produits de dividende sont inscrits dans le compte de résultat à la réception du paiement.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice incluent tant les impôts courants que les impôts différés. Les impôts sur le bénéfice sont inscrits au compte de résultat, à l'exception des impôts différés sur des transactions comptabilisées directement dans les fonds propres.

Les impôts courants sur le bénéfice incluent les impôts dus prévus sur le résultat fiscalement déterminant, calculés sur la base des taux d'imposition en vigueur ou annoncés au jour de clôture du bilan, et d'éventuelles adaptations des dettes d'impôts d'exercices antérieurs.

Les impôts différés sont calculés, selon une approche orientée bilan, sur l'ensemble des écarts temporaires entre les valeurs bilancielle des actifs et passifs et la valeur fiscale desdits actifs et passifs, au taux d'imposition actuel ou annoncé. Les impôts différés actifs résultant de reports de pertes compensables fiscalement ainsi que de différences temporaires déductibles sont uniquement pris en compte s'il est probable que ces impôts pourront être appliqués à de futurs bénéfices imposables.

Recherche et développement

Les frais de recherche ne sont pas portés à l'actif, mais inscrits au fur et à mesure dans le compte de résultat.

Les frais de développement pour de propres applications logicielles et technologies systèmes sont portés à l'actif s'ils répondent aux critères de la Swiss GAAP RPC 10.

Durant l'exercice écoulé, le Groupe Burkhalter n'a mené à bien aucun projet de recherche et développement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé à partir du résultat consolidé affecté aux actionnaires de Burkhalter Holding SA, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation pendant la période sous revue. Le bénéfice dilué par action tient compte par ailleurs de toutes les actions potentielles qui auraient pu naître p. ex. suite à l'exercice de droits d'option ou de conversion.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Changements au niveau du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a connu les modifications suivantes au cours de l'exercice sous revue:

- La société CM Bieri Holding AG à Zäziwil et sa participation, Bieri Elektrotechnik AG, ont été acquises le 9 janvier 2017. Le prix d'achat, d'un montant de kCHF 2500, a été réglé en partie en espèces (kCHF 2250) et en partie sous la forme d'un engagement (kCHF 250). Cet engagement vient à échéance en 2019.
- Le 16 mai 2017, les sociétés Jurt Elektro AG et M + H Elektro AG, toutes deux à Lachen, ont fusionné.
- Le 26 juin 2017, BGV Holding SA à Sion a été intégrée dans Burkhalter Holding SA. Sa participation Grichting & Valterio Electro SA à Sion est à présent une participation directe de Burkhalter Holding SA.
- Le 22 décembre 2017, la participation détenue dans la joint-venture Alpiq Burkhalter Technik AG à Zurich a été vendue à Alpiq InTec SA au prix de kCHF 3 250.

Le périmètre de consolidation a connu les modifications suivantes au cours de l'exercice précédent:

- La société M + H Elektro AG et sa participation, Jurt Elektro AG, toutes deux sises à Lachen, ont été acquises le 4 juillet 2016. Le prix d'achat, d'un montant de kCHF 1500, a été réglé en partie en espèces (kCHF 1300) et en partie sous la forme d'un engagement (kCHF 200). Cet engagement vient à échéance en 2018.

2. Acquisitions

Calcul du goodwill

Dans notre société, le goodwill fait essentiellement référence à l'accroissement des parts de marché dans une nouvelle région ainsi qu'aux collaborateurs repris. Quelque 3000 entreprises sont actives dans notre branche d'activité. Dans le domaine de l'électrotechnique, la fidélité des clients ne peut donc pas être à proprement parler chiffrée, étant donné que tous les travaux de moyenne et grande ampleur font l'objet d'appels d'offres et que c'est normalement l'offre la plus avantageuse qui est retenue. Dans le secteur public en particulier, les travaux doivent être attribués dans le cadre d'appels d'offres et ce sont les offres les moins chères qui doivent être retenues. Le goodwill acquis est compensé directement avec les fonds propres.

Acquisitions 2017

Les valeurs des actifs et passifs repris de CM Bieri Holding AG et de Bieri Elektrotechnik AG se présentent comme suit:

kCHF	Total
Liquidités	663
Créances résultant de livraisons et de prestations	722
Stocks/créances résultant de travaux en cours	172
Immobilisations corporelles	21
Placements financiers	276
Autres actifs	72
Engagements résultant de livraisons et de prestations	-239
Comptes de régularisation	-140
Autres passifs	-189
Total actif net	1 358
Goodwill	1 142
Prix d'achat	2 500
Retenue (comptes de régularisation)	-250
Liquidités reprises	-663
Sortie nette de capitaux	1 587

Acquisitions 2016

Les valeurs des actifs et passifs repris de M + H Elektro AG et de Jurt Elektro AG se présentent comme suit:

kCHF	Total
Liquidités	100
Créances résultant de livraisons et de prestations	748
Stocks/créances résultant de travaux en cours	32
Placements financiers	39
Autres actifs	35
Engagements résultant de livraisons et de prestations	-619
Comptes de régularisation	-21
Autres passifs	-218
Total actif net	96
Goodwill	1 404
Prix d'achat	1 500
Retenue (comptes de régularisation)	-200
Liquidités reprises	-100
Sortie nette de capitaux	1 200

3. Rapport sectoriel

La société a l'obligation de définir et de présenter les segments sur la base des informations mises à la disposition, en interne, de l'organe de direction suprême de l'entreprise, soit, dans le cas du Groupe Burkhalter, le Conseil d'administration et le CEO, ci-après le «Conseil d'administration».

Le Groupe Burkhalter est leader de marché dans le domaine des prestations électrotechniques pour bâtiments (bâtiments résidentiels et non résidentiels et ouvrages d'infrastructure).

Au sens large du terme, l'électrotechnique relève des domaines de l'électricité et/ou des systèmes de commande de machines et installations électriques. L'électrotechnique débute à la centrale électrique et englobe tous les processus jusqu'aux systèmes de commande de machines et d'installations électriques chez le consommateur final. Le Groupe Burkhalter se concentre sur l'électrotechnique pour bâtiments (tous types de bâtiments, ouvrages d'infrastructure compris). Le Groupe Burkhalter exclut de son éventail de prestations l'aspect réseau, donc le transport de l'énergie jusqu'au lieu de consommation (bâtiments).

En d'autres termes, les prestations électrotechniques du Groupe Burkhalter commencent sur le lieu de consommation, à partir du point d'alimentation des bâtiments. Le Groupe Burkhalter offre à ses clients un éventail complet de prestations électrotechniques pour bâtiments (installations, installations de distribution, services, télématique, automatisation, sécurité). Le management du Groupe se concentre sur la gestion des différentes entreprises qui le composent. Les chiffres globaux du Groupe ne sont pas ventilés par sous-segments. Au total, au 31 décembre 2017, le Groupe Burkhalter comptait dans toute la Suisse 45 sociétés opérationnelles offrant des prestations électrotechniques pour bâtiments. Toutes les sociétés fournissent les services décrits ci-dessus. À travers ces sociétés gérées avec un maximum d'autonomie, le Groupe Burkhalter est en mesure de répondre de manière optimale aux besoins de ses clients et se positionne comme un partenaire performant dans des projets de tout ordre de grandeur.

Des informations financières en rapport avec les différentes sociétés opérationnelles sont régulièrement transmises au Conseil d'administration et l'attribution des ressources est décidée sur la base de ces données. Les segments opérationnels sont regroupés dans un segment unique.

EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

4. Immobilisations incorporelles

Au sein de la société de services Burkhalter Management SA, un montant de kCHF 6061 a été porté à l'actif pour l'ERP et un logiciel sectoriel; ce montant a été entièrement amorti jusqu'en 2014.

Effet d'une inscription théorique du goodwill à l'actif sur le bilan et le compte de résultat

Le goodwill a été compensé avec les réserves provenant de bénéfices au moment de l'acquisition. Les effets qui en résultent sur les fonds propres et le résultat sont documentés ci-dessous, compte tenu d'une durée d'utilisation du goodwill de cinq ans.

kCHF	31.12.2016	31.12.2017
Bilan		
Fonds propres, intérêts minoritaires incl.	100 594	96 568
Degré d'autofinancement	44.36%	44.97%
Valeur d'acquisition du goodwill		
Situation au 01.01	89 970	91 374
Entrées	1 404	1 142
Situation au 31.12	91 374	92 516
Amortissements cumulés		
Situation au 01.01	87 855	88 899
Amortissements exercice en cours	1 044	1 088
Situation au 31.12	88 899	89 987
Valeur comptable nette théorique du goodwill 31.12	2 475	2 529
Fonds propres théoriques, intérêts minoritaires et valeur comptable nette du goodwill incl.	103 069	99 097
Degré d'autofinancement théorique	44.96%	45.61%
Compte de résultat	2016	2017
Bénéfice de l'exercice	36 488	30 103
Amortissement théorique du goodwill	-1 044	-1 088
Bénéfice de l'exercice après amortissement du goodwill	35 444	29 015

5. Immobilisations corporelles et immeubles de rapport

kCHF	Terrains, bâtiments	Immeubles de rapport	Équipe- ments, installations et véhicules	Total
Coûts d'acquisition 01.01.2016	372	960	17 627	18 959
Entrées	-	-	2 673	2 673
Sorties	-	-	-5 270	-5 270
Coûts d'acquisition 31.12.2016	372	960	15 030	16 362
Amortissements cumulés 01.01.2016	165	633	12 121	12 919
Amortissements	9	24	2 063	2 096
Sorties	-	-	-5 185	-5 185
Amortissements cumulés 31.12.2016	174	657	8 999	9 830
Valeurs bilancielle 01.01.2016	207	327	5 506	6 040
Valeurs bilancielle 31.12.2016	198	303	6 031	6 532
Coûts d'acquisition 01.01.2017	372	960	15 030	16 362
Modification périmètre de consolidation	-	-	21	21
Entrées	-	-	1 563	1 563
Sorties	-	-	-1 963	-1 963
Coûts d'acquisition 31.12.2017	372	960	14 651	15 983
Amortissements cumulés 01.01.2017	174	657	8 999	9 830
Amortissements	10	24	1 936	1 970
Sorties	-	-	-1 931	-1 931
Amortissements cumulés 31.12.2017	184	681	9 004	9 869
Valeurs bilancielle 01.01.2017	198	303	6 031	6 532
Valeurs bilancielle 31.12.2017	188	279	5 647	6 114
Le poste Équipements, installations et véhicules inclut les éléments suivants:			2016	2017
Équipements informatiques			511	783
Machines et outils			746	680
Aménagements intérieurs et installations			4 139	3 650
Véhicules			635	534
Valeurs bilancielle 31.12			6 031	5 647

La rubrique «Terrains, immeubles» inclut une copropriété de 10% dans un terrain non bâti pour un montant de kCHF 43. Au cours de l'exercice sous revue et l'année précédente, aucun bien n'était grevé par une cédula hypothécaire.

6. Placements financiers

kCHF	Prêts	Réserves de cotisations de l'employeur	Autres Placements financiers	Total
Situation au 01.01.2016	2 043	1 617	2 444	6 104
Modification périmètre de consolidation	39	-	-	39
Entrées	62	-	168	230
Sorties	-291	-279	-267	-837
Situation au 31.12.2016	1 853	1 338	2 345	5 536
Situation au 01.01.2017	1 853	1 338	2 345	5 536
Modification périmètre de consolidation	100	121	55	276
Entrées	115	-	277	392
Sorties	-1 050	-259	-184	-1 493
Situation au 31.12.2017	1 018	1 200	2 493	4 711

7. Créances et engagements résultant de travaux en cours

kCHF	31.12.2016	31.12.2017
Créances résultant de travaux en cours	169 040	157 164
Acomptes perçus	-97 645	-85 880
Total créances résultant de travaux en cours	71 395	71 284
Créances résultant de travaux en cours	12 529	4 537
Acomptes perçus	-51 869	-43 292
Total engagements résultant de travaux en cours	-39 340	-38 755
Total travaux en cours	181 569	161 701
Total acomptes	-149 514	-129 172
Total net travaux en cours	32 055	32 529

8. Créances résultant de livraisons et de prestations

kCHF	31.12.2016	31.12.2017
Créances résultant de livraisons et de prestations	58 210	65 900
Correctifs de valeur	-3 721	-3 545
Total	54 489	62 355

Le délai de paiement moyen des créances résultant de livraisons et de prestations s'élève à 44.0 jours (42.1 jours l'exercice précédent).

Les créances s'échelonnaient comme suit dans le temps:

kCHF	31.12.2016	31.12.2017
Sans échéance	45 487	50 447
Échéant entre 0 et 60 jours	8 213	11 075
Échéant entre 61 et 180 jours	2 162	2 824
Échéant à plus de 180 jours	2 348	1 554
Total	58 210	65 900

Le ducroire s'est modifié comme suit au cours de l'exercice sous revue:

kCHF	Correctif de valeur individuel	Correctif de valeur forfaitaire	Total
Situation au 01.01.2016	2 659	1 160	3 819
Modification périmètre de consolidation	51	32	83
Correctif de valeur additionnel	436	93	529
Dissolution/affectation correctif de valeur	-534	-176	-710
Situation au 31.12.2016	2 612	1 109	3 721
Situation au 01.01.2017	2 612	1 109	3 721
Modification périmètre de consolidation	26	12	38
Correctif de valeur additionnel	299	184	483
Dissolution/affectation correctif de valeur	-666	-31	-697
Situation au 31.12.2017	2 271	1 274	3 545

Ces correctifs de valeur concernent principalement des créances pour lesquelles des négociations sur des prestations complémentaires n'avaient pas encore abouti ou des créances dont on ne peut plus raisonnablement espérer le règlement.

Les correctifs de valeur forfaitaires s'élèvent à 2% (2% l'exercice précédent) des créances à recevoir résultant de livraisons et de prestations, après déduction des correctifs de valeur individuels.

À la lumière de données historiques, le Groupe Burkhalter ne prévoit aucune perte sur créance supplémentaire allant au-delà des correctifs de valeur forfaitaires apportés pour tenir compte de risques de solvabilité.

9. Autres créances à court terme et comptes de régularisation

kCHF	31.12.2016	31.12.2017
Autres créances à court terme		
Créances envers les assurances sociales	961	1 252
Créances WIR (évaluées à 70%)	509	343
Autres créances	219	196
Prêts aux collaborateurs	227	158
Remboursements d'impôts anticipés	19	11
Total créances	1 935	1 960
Comptes de régularisation		
Commissions et ristournes	4 473	4 529
Prix d'achat à recevoir	-	3 250
Loyers et assurances payés d'avance	331	576
Frais publicitaires payés d'avance	148	144
Licences payées d'avance	218	150
Autres comptes de régularisation	353	659
Total comptes de régularisation	5 523	9 308

Les prêts aux collaborateurs présentent des durées comprises entre 1 et 12 mois et portent intérêts au taux de 1.00% en moyenne.

Les autres créances et les autres comptes de régularisation incluent des régularisations d'intérêts et divers avoirs moins importants auprès de tiers et de collaborateurs mais aussi des avances versées à des communautés de travail.

10. Liquidités

kCHF	31.12.2016	31.12.2017
Caisse, avoirs sur comptes postaux et bancaires	57 244	48 647
Total	57 244	48 647

Les avoirs sur comptes postaux et bancaires sont rémunérés à un taux compris entre 0.00% et 0.01%. Le Groupe Burkhalter ne possède aucun dépôt à terme.

11. Fonds propres

Le capital-actions est divisé en 5 998 149 actions (5 998 149 l'exercice précédent) d'une valeur nominale de CHF 0.04 (CHF 0.04 l'exercice précédent) et est entièrement libéré.

Au cours de l'exercice sous revue, la société a racheté 27 215 actions propres et vendu 27 145 actions propres. De ce fait, le nombre initial de 200 actions a augmenté pour passer à 270 actions au 31 décembre 2017.

Gestion des capitaux

L'objectif du Conseil d'administration est de maintenir un niveau élevé de fonds propres afin de garder la confiance des clients, des fournisseurs, des investisseurs et des banques. La stratégie d'acquisition (ROI) et la politique de distribution de dividendes reposent sur le principe d'une base saine des fonds propres (au moins 30% du total du bilan).

kCHF	31.12.2016	31.12.2017
Total fonds propres hors intérêts minoritaires	100 587	96 564
Intérêts minoritaires	7	4
Total fonds propres	100 594	96 568
Total du bilan	226 756	214 728
Fonds propres en % du total du bilan	44.4%	45.0%
Résultat consolidé	36 488	30 103
Résultat consolidé en % des fonds propres	36.3%	31.2%

Réserves provenant de capitaux

Les réserves provenant de capitaux incluent non seulement les réserves de capitaux provenant d'apports mais aussi les bénéfices et pertes générés par le négoce de propres actions.

12. Engagements en matière de pensions

Les collaborateurs du Groupe Burkhalter sont principalement assurés auprès d'une propre institution de prévoyance. Cette institution offre un plan de base et un plan complémentaire. Quelques sociétés du Groupe ont adhéré à d'autres plans de prévoyance auprès de sociétés d'assurance et de syndicats. Tous les plans de prévoyance sont financés par les cotisations des employeurs et des salariés. Les cotisations sont calculées en un pourcentage du salaire. Elles ont pour objet de constituer des avoirs de vieillesse à convertir en rentes de vieillesse fixes. Une réassurance a été souscrite pour couvrir les obligations de prestations en matière de risques de décès, d'invalidité et de longévité.

Réserves de cotisations de l'employeur

kCHF	2016	2017
Situation réserves de cotisations de l'employeur au 01.01	1 617	1 338
Modification périmètre de consolidation	-	121
Résultat au niveau des charges de personnel	-279	-259
Total réserves de cotisations de l'employeur au 31.12	1 338	1 200

Avantage économique/obligation économique et charges de prévoyance

kCHF	Surcou- verture/ découvert selon Swiss GAAP RPC 26	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	Part économique de l'entreprise	Varia- tion par rapport à l'exercice précédent	Cotisa- tions ajustées à la période	Charges de pré- voyance dans les charges de personnel		
								2017	2016	2017
Fonds patronaux	6 242	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans de prévoyance sans surcouvertures/ découverts	-	-	-	-	-	-	607	1 183	607	-
Plans de prévoyance présentant une surcouverture	30 156	-	-	-	-	-	13 100	11 967	13 100	-
Plans de prévoyance selon Swiss GAAP RPC 26	36 398	-	-	-	-	-	13 707	13 150	13 707	-
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total plans de prévoyance	36 398	-	-	-	-	-	13 707	13 150	13 707	-

13. Provisions

kCHF	Provisions pour anni- versaires de service	Provisions de garantie	Total
Situation au 01.01.2016	3 367	2 708	6 075
Modification périmètre de consolidation	-	100	100
Constitution	478	1 651	2 129
Consommation	-326	-1 821	-2 147
Situation au 31.12.2016	3 519	2 638	6 157
Situation au 01.01.2017	3 519	2 638	6 157
Modification périmètre de consolidation	12	29	41
Constitution	569	1 760	649
Dissolutions	-8	-	-8
Consommation	-233	-1 767	-320
Situation au 31.12.2017	3 859	2 660	6 519

14. Bilan fiscal

kCHF	Avoirs impôts sur le bénéfice	Impôts différés passifs	Engage- ments pour impôt sur le bénéfice	Total
Situation au 01.01.2016	988	-5 046	-5 742	-9 800
Modification périmètre de consolidation	25	-	-76	-51
Impôts dans le compte de résultat	-9	-179	-7 447	-7 635
Paiements/remboursements	-550	-	9 797	9 247
Situation au 31.12.2016	454	-5 225	-3 468	-8 239
Situation au 01.01.2017	454	-5 225	-3 468	-8 239
Modification périmètre de consolidation	-	-30	-121	-151
Impôts dans le compte de résultat	-1	54	-7 684	-7 631
Paiements/remboursements	249	-	7 474	7 723
Situation au 31.12.2017	702	-5 201	-3 799	-8 298

Les impôts différés sont calculés par canton. Les taux d'imposition des sociétés du Groupe, à l'exception de la société holding, se situent entre 12.3 et 23.9%.

15. Impôts sur le bénéfice

kCHF	2016	2017
Impôts courants de l'exercice sous revue	7 690	7 664
Impôts courants des exercices précédents	-234	21
Total impôts courants	7 456	7 685
Impôts différés résultant de la variation des différences temporaires	179	-54
Total impôts différés	179	-54
Total charges fiscales	7 635	7 631

Les charges fiscales peuvent être analysées comme suit:

kCHF	Résultat	%	2016 Impôts
Taux d'imposition moyen applicable et impôts sur le bénéfice réalisé sur le résultat ordinaire (EBT) avant prise en compte des reports de pertes	44 123	17.1%	7 553
Effet des charges non déductibles		0.4%	186
Non-activation de pertes courantes		0.4%	179
Produit d'impôts exercices précédents		-0.5%	-234
Autres facteurs		-0.1%	-49
Impôt sur le bénéfice conformément au compte de résultat consolidé		17.3%	7 635

kCHF	Résultat	%	2017 Impôts
Taux d'imposition moyen applicable et impôts sur le bénéfice réalisé sur le résultat ordinaire (EBT) avant prise en compte des reports de pertes	37 736	19.2%	7 245
Effet des charges non déductibles		0.5%	189
Utilisation de reports de pertes non portés à l'actif		0.0%	-8
Non-activation de pertes courantes		0.6%	227
Produit d'impôts exercices précédents		0.1%	21
Autres facteurs		-0.1%	-43
Impôt sur le bénéfice conformément au compte de résultat consolidé		20.2%	7 631

Le Groupe bénéficie des effets fiscaux suivants non portés à l'actif sur les reports de perte compensables fiscalement:

kCHF	31.12.2016	31.12.2017
Échéant en 2018	-	-
Échéant en 2019	-	-
Échéant en 2020	-	-
Échéant après 2020	179	398
Total	179	398

16. Engagements financiers

Les comptes 2017 et 2016 ne faisaient état d'aucun engagement financier.

Au 31.12.2017, il existe un contrat-cadre avec Credit Suisse et portant sur un montant maximum de kCHF 22 500 sous la forme d'avances fixes de kCHF 20 000 (kCHF 20 000 l'exercice précédent) et/ou de crédits en compte courant de kCHF 10 000 (kCHF 10 000 l'exercice précédent). Les engagements conditionnels (cautions et garanties, p. ex.) sont également imputés à ce contrat-cadre.

Les taux d'intérêt pour l'emprunt bancaire dépendent notamment de la situation des marchés monétaires et des capitaux (compte tenu de la durée et de la monnaie).

La banque est autorisée à résilier le crédit si un ou plusieurs des chiffres-clés suivants ne sont pas atteints dans le cadre des exigences contractuelles:

Degré d'autofinancement: sur base consolidée, le rapport entre les fonds propres selon les Swiss GAAP RPC et la somme du bilan doit être à tout moment d'au moins 25%. Dans les états financiers de Burkhalter Holding SA, le rapport entre les fonds propres établis selon le Code des obligations et la somme du bilan doit être à tout moment d'au moins 20%.

Dettes totale/EBITDA: le ratio dette totale (endettement total portant intérêts du Groupe Burkhalter sur base consolidée, plus toutes les dettes de Burkhalter Holding SA à l'égard de sociétés du Groupe résultant p. ex. du cash-pool) sur EBITDA (résultat plus impôts, charges financières nettes, amortissements et correctifs de valeur) sur base consolidée du Groupe Burkhalter ne peut pas être supérieur à 4.0.

Obligation d'informer: le Groupe Burkhalter doit transmettre les comptes semestriels (EBITA, EBITDA et cash-flow inclus) ainsi que, chaque année, le bilan, le compte de résultat et l'annexe avec le rapport de révision complet.

Ces exigences contractuelles ont été respectées au cours de l'exercice 2017.

17. Autres engagements à court terme et comptes de régularisation

kCHF	31.12.2016	31.12.2017
Autres engagements à court terme		
Paiement solde salaires décembre	1 040	1 240
Dettes taxe sur la valeur ajoutée	7 419	7 983
Dettes à l'égard des assurances sociales	1 417	1 423
Dettes à l'égard des institutions de prévoyance	2 148	701
Autres engagements à court terme	907	1 371
Total engagements	12 931	12 718
Comptes de régularisation		
Congés, heures supplémentaires, participations au bénéfice, primes	30 490	30 028
Provisions prestations sociales	2 798	2 789
Retenue acquisitions	836	493
Honoraires du Conseil d'administration	7	8
Autres comptes de régularisation	2 346	2 075
Total comptes de régularisation	36 477	35 393

Les autres comptes de régularisation d'un montant de kCHF 2 075 (kCHF 2 346 l'exercice précédent) incluent notamment des régularisations en matière de publicité, de communication, d'énergie, de conseil et d'entretien.

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

18. Chiffre d'affaires résultant des livraisons et prestations

kCHF	2016	2017
Chiffre d'affaires brut	497 819	535 002
Diminutions sur recettes	-283	-395
Variation travaux en cours	15 102	-19 868
Produits nets résultant des livraisons et prestations	512 638	514 739

Les chiffres d'affaires comptabilisés résultent presque exclusivement de travaux en cours dont les produits ont été déterminés selon la méthode POC.

19. Autres produits d'exploitation

kCHF	2016	2017
Autres produits de tiers	441	614
Commissions de vente	586	697
Produits des communautés de travail	1 233	678
Produits d'immeubles commerciaux	440	448
Produits résultant de la vente de vieux matériel	308	433
Produit de taxes sur le CO ₂	148	173
Produits d'immeubles de rapport	40	40
Total	3 196	3 083

20. Charges de personnel

kCHF	2016	2017
Salaires	217 223	217 471
Charges de prévoyance vieillesse (AVS/AI)	11 270	11 123
Coûts de prévoyance professionnelle	13 150	13 707
Autres charges sociales	10 609	11 000
Autres charges de personnel	5 475	5 330
Total	257 727	258 631

21. Autres charges d'exploitation

kCHF	2016	2017
Loyers	10 579	10 792
Leasing d'exploitation	7 734	7 700
Réparations et entretien	7 089	6 976
Frais de voyage et de représentation	4 868	4 897
Honoraires de conseil et de révision, assistance juridique	3 486	4 773
Énergie, eau	4 050	3 758
Assurances choses et responsabilité civile	3 642	3 481
Taxes et autres prélèvements de l'État	3 188	3 192
Publicité	2 604	2 978
Divers coûts de tiers	1 941	1 817
Matériel de bureau, littérature spécialisée, copies de plans, etc.	940	874
Pertes sur débiteurs et variation du croire	210	185
Impôts sur le capital	52	35
Charges de garantie	-168	-6
Total	50 215	51 452

22. Produits financiers

kCHF	2016	2017
Produits d'intérêts	54	162
Produits des titres	28	24
Adaptations des cours des titres	164	37
Total	246	223

23. Charges financières

kCHF	2016	2017
Charges d'intérêts	15	9
Frais financiers, taxes	254	232
Correctif de valeur actifs financiers	54	109
Total	323	350

24. Bénéfice par action

	2016	2017
Bénéfice par action en CHF	6.08	5.02
Résultat consolidé actionnaires Burkhalter Holding SA en kCHF	36 484	30 103
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	5 996 881	5 997 313

Durant l'exercice 2017 et tout comme pendant les exercices antérieurs, le Groupe Burkhalter n'a détenu ni options ni droits de conversion ayant un effet de dilution sur le bénéfice par action.

25. Engagements conditionnels

Au cours de l'exercice 2017, les comptes du Groupe Burkhalter faisaient état de cautions solidaires dans le cadre de communautés de travail, de consortiums et de joint-ventures pour un montant de kCHF 41 182 (kCHF 42 047 l'exercice précédent).

26. Engagements résultant du leasing d'exploitation

kCHF	Durée résiduelle	1 an 2017	2 - 5 ans 2018-2021	Plus de 5 ans à partir de 2022	Total 2016
Équipements informatiques		96	139	-	235
Machines/outils		459	445	-	904
Véhicules		12 728	19 895	25	32 648
Location locaux		7 092	18 646	6 074	31 812
Autres coûts et charges		48	30	-	78
Total 31.12.2016		20 423	39 155	6 099	65 677

kCHF	Durée résiduelle	1 an 2018	2 - 5 ans 2019-2022	Plus de 5 ans à partir de 2023	Total 2017
Équipements informatiques		147	180	-	327
Machines/outils		657	632	-	1 289
Véhicules		12 347	20 349	11	32 707
Location locaux		7 006	16 894	4 925	28 825
Autres coûts et charges		23	10	-	33
Total 31.12.2017		20 180	38 065	4 936	63 181

27. Actifs gagés ou cédés

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe Burkhalter n'a gagé ou cédé aucun actif.

28. Transactions avec des parties liées

Sont considérés comme des personnes ou des sociétés liées les membres de la direction générale et du Conseil d'administration, les caisses de pension, les actionnaires importants ainsi que les sociétés contrôlées par ces derniers. Les transactions avec des personnes ou sociétés liées sont effectuées à des conditions conformes au marché.

Au cours de l'exercice sous revue, le cabinet d'avocats au sein duquel le président du Conseil d'administration opère en tant qu'associé a fourni des prestations additionnelles à la société et, en partie, à des sociétés du Groupe. Il a perçu à ce titre des honoraires d'un montant total de kCHF 23 (kCHF 22 l'exercice précédent).

En 2010, Alpiq Burkhalter Technik AG (joint-venture) a passé une commande pour la planification des installations électriques. En outre, différentes sociétés du Groupe ont obtenu des commandes dans le cadre de la réalisation d'installations de distribution pour le tunnel de base du Gothard (NLFA). Ces commandes ont été exécutées par deux communautés de travail. Toutes les commandes ont été octroyées sur la base d'appels d'offres, sans aucun lien de dépendance. Ces commandes ont été traitées jusqu'en 2017. En 2017, un montant total de kCHF 9 a été facturé (kCHF 839 l'exercice précédent). La joint-venture a été vendue à Alpiq InTec SA en date du 22 décembre 2017.

29. Parties liées

Sont considérées comme des parties liées les membres de la direction générale et du Conseil d'administration (voir «Gouvernance d'entreprise», pages 8 – 19), ainsi que les actionnaires importants.

Les montants versés aux membres du Conseil d'administration et de la direction générale au cours de l'exercice sous revue se décomposent comme suit (voir rapport de rémunération, page 20).

kCHF	2016	2017
Salaires	1 802	1 594
Charges de prévoyance vieillesse	260	240
Autres charges sociales	15	15
Autres charges de personnel	56	56
Total	2 133	1 905

Répartition des salaires entre le Conseil d'administration et la direction générale

kCHF	2016	2017
Conseil d'administration (membres non exécutifs)	450	453
Direction du Groupe	1 683	1 452
Total	2 133	1 905

Les parties liées (Conseil d'administration et direction générale) détiennent au total 671 580 actions (748 799 actions l'exercice précédent).

30. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Entre le 31 décembre 2017 et le 6 avril 2018, il ne s'est produit aucun nouvel événement qui aurait entraîné une adaptation des valeurs comptables des actifs et passifs de Burkhalter Holding SA ou qui aurait dû être présenté dans le présent rapport.

31. Participations

Société	Siège	Domaines d'activité	Capital- actions en kCHF	Taux de participation (capital et droits de vote)	
				31.12.2016	31.12.2017
Alpha-Plan AG Rothrist	Rothrist	4)	100	100%	100%
Alpiq Burkhalter Technik AG*	Zurich	1)	250	50%	0%
Bärtsch Elektro AG	Bülach	1)	100	100%	100%
Bassi Elektro AG	Arosa	1)	250	100%	100%
Baumann Electro AG	Saint-Gall	1)	100	100%	100%
BGV Holding SA	Sion	6)	200	100%	0%
Bieri Elektrotechnik AG* * * * *	Uetendorf	5)	100	0%	100%
Burkhalter Automation AG	Pratteln	4)	100	100%	100%
Burkhalter Elektrotechnik AG	Neuhausen am Rheinfall	1)	100	100%	100%
Burkhalter Management SA	Zurich	6)	1 000	100%	100%
Burkhalter Technics AG	Zurich	3)	10 000	100%	100%
Caviezel AG	Davos Platz	1)	100	100%	100%
CM Bieri Holding AG	Zäziwil	6)	100	0%	100%
Derungs AG	Ilanz	1)	100	100%	100%
Ebnöther Elektro AG	Schübelbach	1)	100	100%	100%
Eigenmann AG	Münchwilen	1)	100	100%	100%
Electra Buin SA	Scuol	1)	150	100%	100%
Elektro Arber AG	Kreuzlingen	2)	800	100%	100%
Elektro Burkhalter AG	Berne	1)	250	100%	100%
Elektro Gutzwiller AG	Oberwil/BL	1)	100	100%	100%
Elektro Hunziker AG	Gwatt (Thoune)	1)	100	100%	100%
Elektro Pizol AG	Sargans	1)	100	100%	100%
Elektro Rüegg AG	Lenzerheide	1)	100	100%	100%
Elektro Schmidlin AG	Muttenz	1)	200	100%	100%
Elektro Siegrist AG	Kaisten	1)	150	100%	100%
Elektro Zürichsee AG	Horgen	1)	100	100%	100%
Elektro-Bau AG Rothrist	Rothrist	2)	200	100%	100%
Elektrohuus von Allmen AG	Gstaad	1)	200	99%	99%
Elettro-Celio SA	Bellinzone	1)	200	100%	100%

Société	Siège	Domaines d'activité	Capital- actions en kCHF	Taux de participation (capital et droits de vote)	
				31.12.2016	31.12.2017
Grichting & Valterio Electro SA **	Sion	1)	2 500	100%	100%
Jurt Elektro AG****	Lachen	1)	100	100%	0%
K. Schweizer AG	Bâle	2)	500	100%	100%
KOBU Elektro Holding AG	Oberriet	6)	129	100%	100%
Kolb el-consult AG***	Oberriet	1)	100	100%	100%
Kolb Elektro AG***	Oberriet	2)	150	100%	100%
Kolb Elektro Holding AG***	Oberriet	6)	100	100%	100%
Kolb Elektro SBW AG***	Sennwald	1)	150	100%	100%
Kolb Elektro SBW AG***	Schaan (PL)	1)	100	100%	100%
M + H Elektro AG	Lachen	1)	100	100%	100%
Marcel Hufschmid AG	Zoug	1)	500	100%	100%
Oberholzer AG	Uster	1)	50	100%	100%
Robert Widmer AG	Lucerne	1)	300	100%	100%
Schachenmann + Co. AG	Bâle	1)	300	100%	100%
Schild Elektro AG	Brienz	1)	200	100%	100%
Schönholzer AG	Coire	1)	50	100%	100%
Schultheis-Möckli AG	Winterthour	1)	400	100%	100%
Sedelec SA	Carouge	1)	50	100%	100%
Sedelec SA Lausanne	Lausanne	1)	50	100%	100%
Sergio Lo Stanco Elektro AG	Biberist	1)	100	100%	100%
Triulzi AG	Saint-Moritz	1)	100	100%	100%
TZ Stromag	Brigue-Glis	1)	100	100%	100%

1) Installations/services

2) Installations/services/installations de distribution

3) Installations/services/installations de distribution/télématique

4) Automation/planification

5) Installations de distribution

6) Services de gestion/société holding

* Consolidée selon la méthode de mise en équivalence

** La société était détenue indirectement par le biais de BGV Holding SA l'exercice précédent.

*** Les sociétés sont détenues indirectement par le biais de KOBU Elektro Holding AG ou Kolb Elektro Holding AG.

**** La société était détenue indirectement par le biais de M + H Elektro AG.

**** La société est détenue indirectement par le biais de CM Bieri Holding AG

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BURKHALTER HOLDING SA, ZURICH

Le présent rapport financier est disponible en allemand, en français et en anglais. La version allemande imprimée fait foi. L'organe de révision KPMG AG a donc vérifié la version allemande des comptes consolidés de Burkhalter Holding SA (voir version allemande imprimée en page 64).

RAPPORT 2017 Burkhalter Holding SA

Bilan	66
Compte de résultat	68
Annexe	69
Proposition concernant l'affectation du bénéfice de l'exercice	73
Rapport de l'organe de révision	74

BILAN BURKHALTER HOLDING SA

Actif

kCHF	Explications	31.12.2016	31.12.2017
Actif circulant			
Liquidités		33 536	19 655
Autres créances à court terme envers des participations résultant du cash-pool		1 417	1 427
Autres créances à court terme tiers		-	15
Autres créances à court terme envers des participations		1 166	1 184
Comptes de régularisation actif		-	3 292
Total actif circulant		36 119	25 573
Actif immobilisé			
Participations dans des sociétés du Groupe	2	124 656	104 284
Participations dans des joint-ventures	2	125	-
Créances subordonnées envers des participations		-	1 100
Goodwill	2	21 552	14 368
Total actif immobilisé		146 333	119 752
Total actif		182 452	145 325

BILAN BURKHALTER HOLDING SA

Passif

kCHF	Explications	31.12.2016	31.12.2017
Fonds étrangers à court terme			
Autres engagements à court terme portant intérêts envers des participations		919	877
Autres engagements à court terme portant intérêts envers des participations résultant du cash-pool		132 818	90 196
Autres engagements à court terme tiers		1	2
Comptes de régularisation passif		1 362	939
Total fonds étrangers à court terme		135 100	92 014
Fonds propres			
Capital-actions	5	240	240
Réserves légales constituées à partir des apports de capitaux	5	80	80
Réserves légales provenant de bénéfices		1 210	1 210
Bénéfice reporté	7	12 745	15 457
Bénéfice de l'exercice	7	33 104	36 358
Actions propres	6	-27	-34
Total fonds propres		47 352	53 311
Total passif		182 452	145 325

COMPTE DE RÉSULTAT BURKHALTER HOLDING SA

kCHF	Explications	2016	2017
Produits de participations		42 296	43 695
Produit de la vente de participations dans des joint-ventures		-	3 125
Autres produits		1 079	1 050
Produits d'intérêts Groupe		2	1
Autres produits financiers		65	8
Total produits		43 442	47 879
Honoraires du Conseil d'administration		-414	-417
Charges de personnel Groupe		-29	-26
Autres charges d'exploitation		-1 563	-1 467
Correctif de valeur participations		-1 000	-2 000
Amortissements sur goodwill	2	-7 184	-7 184
Charges d'intérêts Groupe		-137	-99
Autres charges financières		-147	-128
Impôts directs		136	-200
Total charges		-10 338	-11 521
Bénéfice de l'exercice		33 104	36 358

ANNEXE BURKHALTER HOLDING SA

1. Généralités

Principes

Les présents comptes annuels de Burkhalter Holding SA, Zurich, ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (32^e titre du Code des obligations). Les principales règles d'évaluation appliquées non prescrites par la loi sont décrites ci-après.

Actions propres

Les actions propres sont portées au bilan à leur coût d'acquisition au moment de l'achat et inscrites aux fonds propres comme poste négatif. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est inscrite au compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

2. Participations et goodwill

Nous vous invitons à consulter le point «Participations» (explication 31, pages 62 et 63 des comptes consolidés) pour connaître les sociétés concernées. À l'exception des sociétés marquées d'un signe, toutes les participations sont détenues en direct par Burkhalter Holding SA.

Le goodwill issu de la fusion de Pozzo Holding AG, O Buho AG et Schmidlin Holding AG est amorti sur 20 ans. Le maintien de la valeur du goodwill est régulièrement contrôlé. Ce contrôle peut entraîner un amortissement additionnel hors plan.

La société CM Bieri Holding AG, Zäziwil, et sa participation, Bieri Elektrotechnik AG, Uetendorf, ont été acquises pendant l'exercice sous revue et portées au bilan à leur coût d'acquisition, soit kCHF 2500.

Le 26 juin 2017, la société BGV Holding SA à Sion a été fusionnée avec Burkhalter Holding SA avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Sa participation Grichting & Valterio Electro SA à Sion est à présent une participation directe de Burkhalter Holding SA.

Le 22 décembre 2017, la participation détenue dans la joint-venture Alpiq Burkhalter Technik AG à Zurich a été vendue à Alpiq InTec SA au prix de kCHF 3250.

Lors de leur évaluation ultérieure, les participations sont évaluées au coût d'acquisition selon des principes d'évaluation généralement reconnus ou à la valeur d'utilité inférieure au jour de clôture du bilan. Les correctifs de valeur éventuellement nécessaires sont inscrits au compte de résultat.

3. Emprunts bancaires

Au 31.12.2017, il existe un contrat-cadre avec Credit Suisse et portant sur un montant maximum de kCHF 22 500 sous la forme d'avances fixes de kCHF 20 000 (kCHF 20 000 l'exercice précédent) et/ou de crédits en compte courant de kCHF 10 000 (kCHF 10 000 l'exercice précédent). Les engagements conditionnels (cautions et garanties, p. ex.) sont également imputés à ce contrat-cadre.

4. Sûretés constituées en couverture d'engagements à l'égard de tiers

kCHF	2016	2017
Cautions solidaire dans le cadre du contrat de leasing de Groupe (leasing d'exploitation) pour les véhicules, maximum	25 000	25 000
Garantie pour cash-pool groupe	22 500	22 500
Garanties bancaires	1 083	932
Actions gagées*	91 373	65 773

* Pour garantir les avoirs du cash-pool à l'égard de Burkhalter Holding SA, des actions de sociétés du Groupe ont été gagées en faveur d'autres sociétés du Groupe pour une valeur comptable de kCHF 65 773.

5. Fonds propres**Capital-actions**

Le capital-actions s'élève à CHF 239 925.96. Il est divisé en 5 998 149 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.04.

Réserves constituées à partir des apports de capitaux

Les réserves constituées à partir des apports de capitaux proviennent de l'agio de l'augmentation de capital de l'année 2013, sous déduction de la distribution des réserves constituées à partir des apports de capitaux de l'année 2014.

Capital autorisé

La société détient un capital autorisé.

6. Actions propres

	Nombre 2016	Montant CHF 2016	Nombre 2017	Montant CHF 2017
Situation au 01.01	2 600	275 252	200	26 657
Rachats	29 740	3 575 537	27 215	3 599 033
Ventes	-32 140	-3 824 132	-27 145	-3 591 922
Total au 31.12	200	26 657	270	33 768

Au cours de l'exercice 2017, Burkhalter Holding SA a vendu au total 27 145 actions à un prix moyen de CHF 132.63 par action (32 140 actions au prix moyen de CHF 120.99 l'exercice précédent).

7. Évolution du bénéfice résultant du bilan

kCHF	2016	2017
Bénéfice résultant du bilan au 01.01	44 231	45 849
Bénéfice de fusion	-	2 593
Bénéfice de l'exercice	33 104	36 358
Versement de dividende	-31 486	-32 985
Bénéfice résultant du bilan au 31.12	45 849	51 815

8. Participations**Participation par des membres du Conseil d'administration et de la direction générale et par des parties liées à ces derniers**

Sont considérés comme des parties liées les membres de la famille ou encore les personnes et les sociétés susceptibles d'être influencées de manière déterminante.

Participations du Conseil d'administration

	31.12.2016 Actions nominatives	31.12.2017 Actions nominatives
Gaudenz F. Domenig, président du Conseil d'administration	640 000	640 000
Marco Syfrig, délégué du Conseil d'administration	voir direction du Groupe	
Willy Hüppi, membre du Conseil d'administration	48 219	-
Peter Weigelt, membre du Conseil d'administration	29 830	29 830
Total	718 049	669 830

Concernant la participation de Monsieur Gaudenz F. Domenig, nous vous invitons à consulter l'explication 9 «Actionnaires importants», concernant le portefeuille d'actions du frère de Monsieur Gaudenz F. Domenig.

Participations de la direction du Groupe

	31.12.2016 Actions nominatives	31.12.2017 Actions nominatives
Marco Syfrig, CEO	30 750	1 750
Total	30 750	1 750

9. Actionnaires importants

	2016	2017
Ingro Finance SA	12.0%	12.0%
Gaudenz F. Domenig	10.7%	10.7%
Thomas Domenig	5.0%	5.0%
I-C-E individual creative elements Holding AG	3.8%	3.8%
Total	31.5%	31.5%

10. Emplois à temps plein

Burkhalter Holding SA n'emploie aucun collaborateur.

11. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Entre le 31 décembre 2017 et le 6 avril 2018, il ne s'est produit aucun nouvel événement qui aurait entraîné une adaptation des valeurs comptables des actifs et passifs de Burkhalter Holding SA ou qui aurait dû être présenté dans le présent rapport.

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'AFFECTATION DU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2017

kCHF	2016	2017
Report de l'exercice précédent	12 745	12 864
Bénéfice de fusion	-	2 593
Bénéfice de l'exercice	33 104	36 358
Total à la disposition de l'assemblée générale	45 849	51 815
Dividende versé*	-32 985	-29 991
Report à nouveau	12 864	21 824

* Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de verser un dividende de CHF 5.00 par action. La société renonce au versement du dividende produit par les actions propres détenues.

Pour le Conseil d'administration
Le président



Gaudenz F. Domenig

Zurich, le 6 avril 2018

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BURKHALTER HOLDING SA, ZURICH

Le présent rapport financier est disponible en allemand, en français et en anglais. La version allemande imprimée fait foi. L'organe de révision KPMG AG a donc vérifié la version allemande des comptes annuels de Burkhalter Holding SA (voir version allemande imprimée en page 78).

Le présent rapport financier contient des déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent la manière dont le Groupe Burkhalter perçoit les conditions actuelles et les possibles développements futurs. Elles sont donc soumises à des risques, incertitudes et suppositions. Des événements imprévisibles pourraient amener les choses à évoluer de manière différente par rapport aux prévisions et informations publiées dans le présent rapport. C'est la raison pour laquelle les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport sont formulées avec cette réserve.

La version allemande du «Rapport financier 2017» existe sous forme imprimée. Vous trouverez les versions allemande, française et anglaise au format PDF sur le site Web de l'entreprise.

Allemand: <http://www.burkhalter.ch/de/investor-relations/berichte>

Français: <http://www.burkhalter.ch/fr/relations-investisseurs/rapports>

Anglais: <http://www.burkhalter.ch/en/investor-relations/reports>

La version allemande imprimée fait foi.

Impressum

Éditeur, rédaction et mise en page

Burkhalter Holding SA, Zurich

Impression

Linkgroup, Zurich

© Burkhalter Holding SA 2018



Burkhalter Holding SA
Hohlstrasse 475
8048 Zurich

T +41 44 432 47 77
F +41 44 432 43 50

info@burkhalter.ch
www.burkhalter.ch



climatiquement neutre
powered by ClimatePartner®
Impression | ID 11665-1702-1009